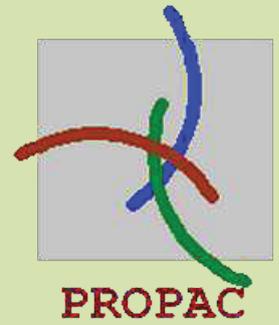


RÖPPA



Les agriculteurs familiaux luttent pour des systèmes alimentaires durables

Synthèse des rapports des réseaux régionaux africains sur les modèles de production, la consommation et les marchés

EuropAfrique: vers la souveraineté alimentaire est une campagne menée par des organisations paysannes et des organisations de la société civile africaines et européennes, visant à soutenir, par une mobilisation citoyenne, les choix politiques agroalimentaires et commerciaux appropriés pour assurer le droit à l'alimentation et la reconnaissance de la valeur des petits producteurs d'aliments. EuropAfrique se propose de renforcer la conscience et le plaidoyer sur des préoccupations communes et de promouvoir l'agriculture paysanne et familiale durable ainsi que des systèmes agricoles locaux qui rapprochent les consommateurs et les producteurs. La campagne soutient l'accomplissement de la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit pour les gens et les communautés de définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles, tant en Afrique qu'en Europe, sans empêcher la souveraineté alimentaire des autres.



www.europafrika.info/fr/

Partenaires d'EuropAfrique en Europe

Terra Nuova (Chef de File de la Campagne)

www.terranuova.org

Centro Internazionale Crocevia (CIC)

www.croceviaterra.it

Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)

www.csa-be.org

Glopolis

www.glopolis.org

Practical Action

www.practicalaction.org

Vredeseilanden

www.vredeseilanden.be

Partenaires d'EuropAfrique en Afrique

ROPPA – Réseaux des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

www.roppa.info

EAFF - Fédération des organisations paysannes de l'Afrique de l'Est

www.eaffu.org

PROPAC – Plate-forme régionale des organisations paysannes de l'Afrique Centrale

www.propac.org

Les agriculteurs familiaux luttent pour des systèmes alimentaires durables: synthèse des rapports des réseaux paysans régionaux africains sur les modèles de production, la consommation et les marchés.

Les rapports sont:

- Mamadou Goïta, *Système de production, de transformation et de commercialisation des produits en Afrique de L'Ouest : une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali*. ROPPA, 2013
- Patrice Abessolo Amougou, *Systèmes alimentaires durables dans l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et Centrale*. PROPAC, 2013
- Shem Mecheo, *Models of production and consumption and local markets: building on the experiences of African family farmers in their struggles to realize food sovereignty*. EAFF, 2013.

Rome, Mai 2013.

Photo de couverture: Bioversity / E. Gotor



Cette publication est partie du projet d'éducation au développement "Awareness raising on the relations between European policies and agricultural development in Africa", co-financé par la Commission Européenne | DCI - NSAED/2010/240-529

Heidehof
Stiftung



Ce rapport est supporté par la Fondation Heidehof et le Réseau Plus et Mieux.

Les contenus de ce document reflètent la seule responsabilité des partenaires du projet et des auteurs, et ne reflètent pas la position de l'Union Européenne.

Les agriculteurs familiaux luttent pour des systèmes alimentaires durables

Synthèse des rapports des réseaux régionaux africains sur les modèles de production, la consommation et les marchés

Synthèse

L'agriculture familiale est et sera, aujourd'hui et demain, la base de l'approvisionnement moderne en aliments en Afrique. Son caractère multifonctionnel, ainsi que son potentiel en termes de production durable, sont étayés par d'importantes recherches. L'agriculture familiale et la production d'aliments à petite échelle procurent des aliments et un bien-être à la plupart de la population, génèrent la richesse de la région et participent à la conservation de ses ressources naturelles. Elles garantissent l'emploi des jeunes dans leurs territoires, promouvant ainsi la paix sociale et réduisant les migrations. L'agriculture familiale innovante, lorsqu'elle est soutenue par des recherches appropriées, des investissements favorables et une protection adéquate, peut surpasser la production industrielle. Elle constitue la base de la souveraineté alimentaire des communautés, des pays et de sous-régions d'Afrique.

Principales conclusions

1. L'investissement dans la production d'aliments par des exploitants familiaux à petite échelle améliorera la fourniture de denrées alimentaires ainsi que la durabilité sociale et environnementale; elle permettra de sauvegarder les moyens de subsistance pour la plupart des personnes.
2. La garantie des droits d'accès aux ressources productives que sont la terre, l'eau et les éléments de la biodiversité agricole, ainsi que les droits de contrôle de ces ressources, est essentielle au soutien de l'agriculture familiale, de la production d'aliments à petite échelle et de systèmes alimentaires résilients.
3. Des sources durables de crédit, des mesures de protection sociale et la constitution de réserves de céréales et d'aliments pour le bétail, ainsi que des ressources en animaux d'élevage sont nécessaires pour renforcer la résilience de l'agriculture familiale et des systèmes alimentaires locaux.
4. Le renforcement et la mise en place de marchés agricoles et alimentaires qui restent sous le contrôle des agriculteurs familiaux et des producteurs d'aliments à petite échelle, qui fournissent des aliments et des moyens de subsistance à ces derniers, et qui soutiennent une production durable d'un point de vue social et environnementale sont essentiels.
5. La recherche participative, qui soutient et est déterminée par les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle, est nécessaire afin d'améliorer la capacité d'adaptation et la résilience de l'approvisionnement en aliments.
6. Le secteur public a un rôle essentiel à jouer en adaptant les cadres, les politiques et les programmes régissant les investissements nationaux, afin de satisfaire les besoins des agriculteurs familiaux. Avec un engagement efficace et décisif dans les processus politiques et la mise en œuvre pratique, les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle deviendront les architectes de leur propre avenir et de celui de leurs sociétés.
7. Si l'on veut bâtir un système alimentaire durable pour l'avenir, les recherches et le recueil de données doivent donner la priorité aux moyens grâce auxquels la plupart des personnes accèdent à la nourriture et recueillir ainsi activement des informations sur le commerce informel, dont une grande partie est « invisible », au sein du système alimentaire.

Table des matières

1) Introduction.....	1
1.1) Contexte.....	1
1.2) Engagement des réseaux de paysans africains	2
2) Perspectives	5
2.1) Données	5
2.2) Significations.....	5
3) Réseaux alimentaires locaux au Cameroun, au Kenya et au Mali	11
3.1) Production	11
3.2) Consommation	15
3.3) Transformation et stockage	16
3.4) Commercialisation.....	17
4) Contraintes et propositions relatives aux investissements.....	21
4.1) Modèles de production	21
4.2) Ressources productives.....	22
4.3) Ressources financières.....	24
4.4) Marchés.....	25
4.5) Recherche et développement des capacités	28
4.6) Programmes/politiques du secteur public et participation des agriculteurs familiaux ...	29
5) Principales conclusions	31
5.1) Modèles de production	31
5.2) Ressources productives.....	31
5.3) Ressources financières.....	32
5.4) Marchés.....	32
5.5) Recherche et développement des capacités	33
5.6) Programmes/politiques du secteur public et participation des agriculteurs familiaux ...	33
5.7) Perspectives.....	33
6) Bibliographie.....	35
7) Annexes	39

Acronymes

APE.....	Accords de Partenariat Economique
CEDEAO....	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CSA	Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale des Nations Unies
EAFF	Eastern Africa Farmers’ Federation (Fédération des organisations paysans de l’Afrique de l’Est)
EICSTAD...	Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement (IAASTD en anglais)
FAO.....	Organisations des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FONGS	Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal
GAFSP	Global Agriculture and Food Security Program (Programme Globale pour l’Agriculture et la Sécurité Alimentaire)
IDE	Investissements Directs Etrangers
MSC	Mécanisme de la Société Civile du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale des Nations Unies
NEPAD.....	New Partnership for Africa's Development (Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique)
OGM.....	Organisme génétiquement modifié
OMC.....	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
PAFO	Pan-African Farmers’ Organisation (Organisation Panafricaine de Producteurs Agricoles)
PDDAA.....	Programme Détaillé de Développement de l’Agriculture Africaine
PROPAC....	Plate-forme Régionale des Organisations Paysannes d’Afrique Centrale
ROPPA.....	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l’Afrique de l’Ouest
SACAU.....	Southern African Confederation of Agricultural Unions (Confédération Sud Africaine des Organisations Agricoles)
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMAGRI....	Union Maghrébine des Agriculteurs

1) Introduction

1.1) Contexte

La crise des prix des denrées alimentaires, lié à la crise énergétique, climatique, environnementale et financière, a permis un sursaut. Aujourd'hui, les gouvernements et les institutions s'accordent à reconnaître l'impératif de la sécurité alimentaire, la nécessité d'accroître les investissements dans l'agriculture pour renforcer la production alimentaire locale, particulièrement dans les pays déficitaires sur le plan alimentaire, dans le but de résoudre les questions de risque et de résilience, telles que les changements climatiques et la volatilité des prix. Il reste que des stratégies très différentes sont proposées pour atteindre ces objectifs.

La plupart de gouvernements et institutions reconnaissent, tout au moins en paroles, la nécessité de soutenir les petits producteurs comme acteurs clés dans l'atteinte de la sécurité alimentaire. Certains lient la sécurité alimentaire aux changements climatiques et à la réduction de la pauvreté. Ils reconnaissent le rôle de l'agriculture familiale durable – en comparaison à l'agriculture industrielle – dans la création d'emplois, l'impulsion de l'économie locale et la fourniture de services environnementaux.¹ D'autres cependant mettent l'accent sur l'amélioration de la productivité par l'utilisation des technologies industrielles comme facteur clé dans l'atteinte de la sécurité alimentaire. Ils ont tendance à voir l'agriculture familiale comme un mode de production archaïque, incapable de nourrir la population africaine et qui doit être 'modernisé' à travers une transition vers des systèmes agroalimentaires industriels tirés par le marché dans lesquels certains petits producteurs, mais sans doute la plupart, pourraient participer via des accords contractuels.²

Cela ignore l'évidence que les agriculteurs familiaux africains satisfont déjà jusqu'à 80% des besoins alimentaires de l'Afrique, en dépit du fait qu'ils reçoivent très peu ou pas de soutien politique ni à leurs programmes. Cette ignorance est complexifiée par une tendance à séparer les investissements des questions relatives au type de modèles agricoles les mieux adaptés pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté. Pourtant, de plus en plus de rapports, à l'instar de celui du Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Alimentation et de l'Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement (EICSTAD)³, documentent le fait que les petits producteurs qui adoptent les approches agro écologiques

La coopération entre les paysans africains et les Etats

En 2011, les dirigeants des réseaux paysans régionaux d'Afrique ont formellement rencontré le Groupe Afrique auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin de discuter de leur position concernant les principaux enjeux agricoles et alimentaires. Pour la première fois dans l'histoire de la FAO, les représentants de gouvernements ont décidé, en tant que Groupe, de co-organiser un événement lors de la session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, en octobre 2011, avec les représentants de l'Organisation Panafricaine de Producteurs Agricoles (PAFO), afin de présenter leurs priorités en matière d'investissement agricole. Le résultat de ces discussions, qui a été approuvé, a contribué à orienter les priorités proposées par les gouvernements lors du CSA vers un accent et un soutien à l'investissement réalisé par les agriculteurs familiaux.

¹ Voir, par exemple, le modèle de politique de la CE pour aider les pays en voie de développement à relever les défis en matière de sécurité alimentaire.

http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_EN.PDF

² Voir, par exemple, la « Nouvelle vision pour l'Agriculture », du Forum économique mondial, www3.weforum.org/docs/IP/AM11/CO/WEF_AgricultureNewVision_Roadmap_2011.pdf et la proposition du SAGCOT pour la Tanzanie www.africacorridors.com/sagcot/

³ Voir les documents de l'EICSTAD sur www.iaastd.net Voir le rapport relatif à l'agroécologie et le droit à l'alimentation par Oliver De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation: www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_en.pdf

sont capables de produire suffisamment de nourriture pour la population en expansion, de même que de garantir une majeure équité et une restauration de l'environnement.

La question des investissements dans l'agriculture est une question essentielle en Afrique et la manière de cibler où sont dirigés ces investissements est une préoccupation importante pour les agriculteurs familiaux africains et leurs organisations. Du PDDAA (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine) au Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale réformé, la priorité est accordée à l'accroissement des investissements pour assurer la sécurité alimentaire. Bien qu'il y ait actuellement un engagement de la part des institutions multilatérales et de nombre de bailleurs de fonds à accorder une plus grande priorité à l'appui aux agriculteurs familiaux, de nombreuses questions doivent être étudiées en profondeur pour s'assurer que le soutien proposé soit celui souhaité et potentiellement bénéfique aux agriculteurs familiaux africains et leurs systèmes alimentaires durables. Les questions que l'on devrait se poser sont « quels investissements pour quels systèmes de production, pour quels produits, pour quels marchés, et au bénéfice de qui ⁴? »

1.2) Engagement des réseaux de paysans africains

Les réseaux régionaux de paysans d'Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est que sont le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest), la PROPAC (Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale) et l'EAFB (Eastern Africa Farmers' Federation – *Fédération des paysans d'Afrique de l'Est*) sont engagés activement dans le processus de détermination des priorités en matière d'investissement pour l'agriculture. En 2011, ils ont mis en place un atelier de travail à Mfou, au Cameroun. Le Rapport de Synthèse⁵ qui en est ressorti leur a permis de fonder leurs positions collectives dans le cadre des discussions, y compris les processus internationaux concernant l'investissement pour l'agriculture au sein de la FAO et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Les résultats de l'atelier de Mfou ont également contribué à la Consultation régionale de la société civile pour l'Afrique, tenue à Brazzaville (Congo), les 21 et 22 avril 2012, conjointement à la Conférence régionale de la FAO. Un extrait de la déclaration finale de cette consultation figure à l'Annexe 1.

L'atelier de Mfou a été conçu pour débiter un processus de réflexion sur la période 2011/2012, afin d'accentuer et de renforcer les stratégies et méthodologies par lesquelles les organisations nationales, régionales et continentales des agriculteurs familiaux et des autres petits producteurs pourraient avoir un impact réel sur la politique, notamment en matière d'investissement pour l'agriculture. L'atelier a étudié la situation actuelle des investissements dans l'agriculture africaine dans la perspective des paysans africains; il a abordé la question des principes fondamentaux régissant les investissements destinés à renforcer l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires durables ; il a proposé des actions pouvant peser sur les décisions. Les principales conclusions sont présentées en Annexe 2.

Il a été décidé que chaque région continuerait à approfondir sa compréhension des investissements nécessaires pour l'agriculture familiale afin de pouvoir en améliorer le développement. Les études dans chaque région ont été commanditées par les réseaux dans le but de rassembler les informations existantes sur le modèle de production et de consommation alimentaires et les marchés intérieurs qui nécessitent une aide et une protection, et par conséquent la priorité d'investissements réalisés par les agriculteurs familiaux eux-mêmes. Le présent 'Rapport de Synthèse' s'appuie sur ces études et vise à renforcer les organisations paysannes et la PAFO (Pan-African Farmers' Organisation – Organisation Panafricaine des Producteurs Agricoles) dans leurs relations avec les partenaires de développement, les gouvernements, les organes régionaux, y compris l'Union Africaine, et dans leur action auprès des instances concernées par l'investissement dans l'agriculture.

⁴ Titre d'une conférence organisé par le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux du Sénégal (CNCR) le 9 Mars 2013.

⁵ EAFB, PROPAC et ROPPA, *Les investissements dans l'agriculture pour renforcer l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires durables en Afrique*. Mfou, Yaounde, Cameroun, 2011. Disponible à l'adresse : <http://www.europafrika.info/fr/publications/les-investissements-dans-l-agriculture-pour-renforcer-l-agriculture-familiale-et-les-systemes-alimentaires-durables-en-afrique>

Souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles.

Six piliers de la souveraineté alimentaire :

- La priorité donnée à l'alimentation des populations
- La valorisation des producteurs d'aliments
- L'établissement de systèmes locaux de production
- Le renforcement du contrôle local
- Construction des savoirs et des savoir-faire
- Travail avec la nature

Extrait de la *Déclaration de Nyéléni* et du Rapport de synthèse de *Nyéleni*. Sélingué (Mali)
Forum mondial pour la souveraineté alimentaire, 2007
www.nyeleni.org/spip.php?article290 et
www.nyeleni.org/IMG/pdf/31Mar2007NyeleniRapportSynthese-fr.pdf

Appel de Niamey pour la Souveraineté Alimentaire de l'Afrique de l'Ouest

La Déclaration met en évidence, entre autres choses, que:

- le secteur agricole de la sous-région est la base du bien-être de la majorité de la population, de la richesse régionale, de la préservation des ressources naturelles, de l'avenir des jeunes, des sociétés et de la paix sociale; et
- la réalisation de la souveraineté alimentaire de la sous-région est le socle sur lequel devra se construire le marché unique en vue de résoudre les problèmes récurrents d'insécurité alimentaire, de pauvreté rurale, d'exode massif des jeunes, de désertification des terroirs et de dégradation des ressources naturelles.

Dans ce contexte, dans la Déclaration on demande:

- la poursuite du processus du dialogue multi-acteur amorcé à Niamey autour de la souveraineté alimentaire et du développement agricole en Afrique de l'Ouest ;
- l'élaboration et la mise en œuvre participatives d'une charte sous-régionale de souveraineté alimentaire, sous l'égide de la CEDEAO et avec la collaboration de l'UEMOA et du CILSS;
- la définition et la mise en œuvre d'une politique commerciale et des mesures de protection conformes aux objectifs de la souveraineté alimentaire;
- l'adaptation et l'application effective des principes de la souveraineté alimentaire et de la de la charte dans les politiques agricoles et commerciales et des mesures de protection;
- le respect des engagements librement consentis par les Chefs d'Etats africains à Maputo d'allouer, au moins, 10% du budget national au financement de l'agriculture (y compris l'élevage, la pêche et la foresterie).

L'*Appel de Niamey pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique de l'Ouest* (ROPPA, 2006) a été préparé par des élus des OPPA de 13 pays, des parlementaires, des cadres des ministères en charge de l'agriculture et du commerce et des autorités régionales (CEDEAO, UEMOA et CILSS), supportés par europAfrique et d'autres ONG
http://www.roppa.info/IMG/pdf/Appel_de_Niamey_definitif.pdf

2) Perspectives

2.1) Données

La préparation et les recherches de cette étude ont fait ressortir le problème suivant : les données concernent uniquement une partie du système alimentaire mondial. Il a été constamment établi que des statistiques existent uniquement pour les **produits de base et les cultures destinées à l'exportation, le bétail et des activités de la pêche**, y compris les chaînes de valeur bien établies pour les produits alimentaires, mais pas pour les cultures, ni l'élevage d'animaux et de poissons destinés, dans des autres systèmes alimentaires, à la consommation locale et au commerce, dans les zones urbaines ou rurales de la région, et qui forment la plus grande partie de l'alimentation de beaucoup des habitants de la planète. Des informations existent sur les marchés de produits de base commercialisés et les grands négociants, mais pas sur les formes de marché et les structures d'échange et de commerce, qui sont les plus importantes pour les agriculteurs familiaux et les producteurs et transformateurs à petite échelle fournissant la nourriture à la plupart des habitants de la région. Cette production, préparation et commerce peuvent être désignées par le terme de commerce « informel » ou « invisible ».

Dans une certaine mesure, la disparité des informations disponibles est inhérente à la nature contrastée des marchés. Le marché des produits de base est lié aux mêmes systèmes de gouvernance, de finance et de commerce qui produisent les statistiques officielles, tandis que la production et le commerce informel ne l'est pas: il peut être qualifié « d'invisible ». Les informations proviennent de ce qui est enregistré. Cependant, elles s'appuient également sur la réflexion de ceux qui gèrent l'agriculture et la collecte de données sur ce qui est important et peut valablement faire l'objet d'études et de recherches⁶. Si ces derniers accordent la priorité au système alimentaire commercialisé et industrialisé, les systèmes alimentaires fonctionnant à une échelle plus réduite seront relégués à des études sur l'insécurité alimentaire, complètement hermétiques aux nombreux systèmes alimentaires dynamiques qui produisent de la nourriture saine, à forte valeur nutritionnelle et savoureuse, qui apportent des moyens de subsistance et qui soutiennent l'environnement. La valeur et la force économique de ces systèmes sont ignorées, tandis que leur mode de fonctionnement spécifique et autonome est principalement méconnu.

Si l'on veut bâtir un système alimentaire durable pour l'avenir, les recherches et le recueil de données doivent donner la priorité aux moyens grâce auxquels la plupart des personnes accèdent à la nourriture et recueillir ainsi activement des informations sur le commerce informel, et principalement « invisible », au sein du système alimentaire.

2.2) Significations

2.2.1) Agriculture

Le terme 'agriculture' est utilisé dans ce rapport dans un sens large pour se référer aux systèmes multifonctionnels de production alimentaire et non-alimentaire, de cueillette et de récolte à la fois dans les zones rurales et urbaines, via les cultures de plein champ, l'élevage du bétail, le pastoralisme, les activités de la pêche, l'aquaculture, le jardinage et la collecte de produits forestiers. De même, les termes 'paysans' et 'agriculteurs familiaux' englobent les femmes et les hommes, paysans et autres agriculteurs familiaux, jardiniers, éleveurs de bétail et pasteurs nomades, pêcheurs et artisans pêcheurs, habitants des forêts, peuples autochtones et autres fournisseurs d'aliments à petite échelle, dans les zones rurales comme urbaines.

L'agriculture, telle que pratiquée par les agriculteurs familiaux, apporte trois contributions principales :

- de la nourriture destinée à la consommation et au commerce;

⁶ James C. Scott, *Seeing Like a State*. Yale University Press, 1998.

- des moyens de subsistance, par la vente de nourriture et d'autres produits issus de l'agriculture, améliorés par une valeur ajoutée locale et des économies rurales stimulées;
- la durabilité sociale et environnementale, par une meilleure utilisation des terres, de l'eau et des éléments de la biodiversité agricole, ainsi que des institutions locales bien établies.

Le type d'agriculture visé au présent rapport accorde la priorité au commerce et aux réseaux alimentaires et se focalise sur ces éléments, pour lesquels les agriculteurs familiaux et à petite échelle, éleveurs de bétail et artisans pêcheurs sont des acteurs clés.

2.2.2) Réseaux alimentaires

Les réseaux alimentaires (« food networks », en anglais), souvent appelés « food web »⁷, relie les personnes qui produisent, transforment, vendent, achètent et mangent de la nourriture. Dans les pays visés par cette étude, ces réseaux alimentaires forment une série de liens entrelacés et complexes, présentant une gamme variée de denrées alimentaires provenant de différentes sources. Il s'agit d'un concept social et économique s'appuyant sur la biodiversité agricole de la zone alimentaire couverte. Cela contraste avec les chaînes de valeur autour des matières premières isolées.

Les réseaux alimentaires sont profondément ancrés dans les institutions sociales qui desservent les communautés urbaines et rurales et offrent une diversité saine de denrées alimentaires.

2.2.3) Local

'Local' est un terme qui peut être utilisé pour désigner différentes choses. A une extrémité de l'échelle dans un cadre international, le 'marché local' peut être synonyme de marché national ; à l'autre extrémité, pour un producteur d'aliments à petite échelle, « local » peut signifier « dans les limites acceptables pour le transport et la vente de leurs produits. »

Il est parfois sous-entendu que se focaliser sur le local implique une approche isolationniste et une hostilité à l'égard des marchés urbains, régionaux, nationaux et internationaux. Ce n'est pas le cas. Dans des termes très pratiques, les marchés nationaux sont composés de marchés locaux et ne présentent donc pas de dichotomie. De nombreux marchés locaux se concentrent autour d'un centre urbain et enrichissent une économie régionale. Certains marchés locaux sont transfrontaliers et, dès lors, techniquement internationaux. Le marché de la ville de Busia, qui traverse la frontière du Kenya et de l'Ouganda, en est un exemple. Plus largement, un réseau de centres commerciaux au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire forme un marché transfrontalier que les participants considèrent comme étant local.

L'urbanisation croissante peut conduire à des phénomènes de famine urbaine et de dépeuplement rural. Cependant, cela peut également constituer une opportunité de liens urbains-ruraux et

Définitions

Résilience :

« La capacité d'un système social ou écologique à résister aux perturbations provenant, par exemple, de chocs climatiques ou économiques et à se reconstruire et se renouveler ensuite, sans dévier vers une situation qualitativement différente »

Centre de résilience de Stockholm, *Strengthening agricultural biodiversity for smallholder livelihoods*. 2011
<http://bit.ly/Xx0ahM>

Durabilité :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des futures générations à satisfaire leurs propres besoins »

Rapport Brundtland : Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement, *Notre avenir commun*. N.U., 1987.
www.un-documents.net/our-common-future.pdf

Biodiversité agricole :

« La biodiversité agricole englobe la variété et la variabilité des espèces cultivées et « sauvages » – plantes, animaux et micro-organismes – qui sont nécessaires pour maintenir les fonctions clés de l'écosystème agricole, sa structure et ses processus pour, et en soutien de, la production alimentaire »

FAO, *Sustaining agricultural biodiversity and agro-ecosystem functions*. 1998
www.fao.org/sd/EPdirect/EPRe0080.htm

⁷ Caroline Cranbrook, *The real choice*. Londres: CPRE, 2006, p. 2. Disponible à l'adresse : www.cpre.org.uk/resources/farming-and-food/local-foods/item/1912

d'agriculture urbaine ou périurbaine⁸. Ces liens peuvent également contribuer à soutenir les moyens de subsistance dans les zones rurales et, parallèlement à un développement rural réussi, à contenir l'exode rural. Un modèle alternatif d'urbanisation autour de nombreuses villes et communes dynamiques de taille plus petite, agissant comme des centres pour chaque zone rurale, est toujours possible en Afrique, au lieu du modèle de la mégalopole.

Se focaliser sur le « local », c'est affirmer où doit se situer la priorité. Les principes fondamentaux régissant l'approche de la souveraineté alimentaire visent à soutenir les systèmes alimentaires locaux dynamiques, sous le contrôle de la population locale. Un système alimentaire local gagnant est un système capable de nourrir les gens de la communauté, d'assurer les moyens de subsistance des producteurs alimentaires locaux et de maintenir la cohésion de l'environnement local.

Les systèmes alimentaires locaux sont toujours liés à des systèmes plus larges, mais il convient de s'assurer qu'il s'agit toujours de liens profitables bénéficiant aux populations locales. Par exemple, plutôt que de considérer une séparation entre réseaux alimentaires ruraux et urbains, une discussion plus sensée est de voir comment il est possible d'aider les petits producteurs dans la production et la transformation de nourriture répondant aux changements d'habitudes alimentaires des consommateurs urbains, de sorte que les villes puissent être nourries par des petits producteurs régionaux. C'est ainsi que Nadjirou Sall, Secrétaire Général de la FONGS - Action Paysanne du Sénégal, déclare:

« Le consommer local » est un faux débat. Selon moi, les gens consomment les produits locaux, mais ils veulent des produits rapides à préparer. ...C'est donc une préoccupation de la FONGS: comment satisfaire ce type de consommateur?⁹

Le niveau local, c'est lorsque nous mettons en place nos règles de société régissant la vie en commun, à la fois dans la façon dont nous coopérons et dont nous formons des alliances, et dans la façon dont nous faisons face à la concurrence.¹⁰ Il reflète également la complexité du monde parce que c'est là que les décisions prises et politiques menées à d'autres niveaux sont réellement expérimentées par les gens étant donné qu'elles ont un impact sur leurs vies quotidiennes. Les problèmes qui surviennent dépassent souvent largement le simple niveau local et requièrent une réponse à une plus grande échelle.

Local n'est pas simplement un concept géographique, mais quelque chose qui combine dimensions géographiques, économiques, sociales et culturelles. Les systèmes alimentaires locaux sont souvent bâtis autour d'une culture et de valeurs partagées, et reposent aussi sur de la confiance. Une étude sur les marchés transfrontaliers au Cameroun a révélé que les négociants étaient prêts à laisser les gens acheter à crédit. Seuls 3-5 % se sont plaints d'un défaut de paiement, parce que la plupart des producteurs, négociants et clients impliqués se connaissent très bien – famille, voisins, habitués et amis – et parce que la confiance, les conventions sociales et les sanctions informelles donnent une cohérence au système.¹¹

L'adjectif « local » peut signifier plusieurs choses selon le contexte. L'adjectif désigne parfois une gamme d'activités quotidiennes, parfois l'économie nationale, par opposition à l'économie internationale ; il désigne parfois l'économie régionale, y compris les liens entre les zones urbaines et rurales. L'adjectif « local » ne désigne pas seulement un concept géographique, mais un concept qui combine, de manière complexe, des dimensions géographiques, économiques, sociales et culturelles. L'utilisation de l'adjectif « local » permet de mettre l'accent sur la nécessité que les marchés alimentaires d'une région fassent bon usage des aliments produits dans la région, afin de bénéficier aux producteurs et aux consommateurs de cette région, et qu'ils restent aux mains des habitants de la région, ainsi que sur la nécessité de protéger l'environnement de la région.

⁸ "Food and cities" Nyéléni newsletter. (11) Sept 2012. Disponible: www.nyeleni.org/DOWNLOADS/newsletters/Nyeleni_Newsletter_Num_11_EN.pdf

⁹ Grandval et al, "Comprendre la demande des villes pour valoriser les produits locaux" *Grain de sel: la revue d'inter-réseaux développement rural*. 58, Avril-Juin 2012, p6. Disponible à l'adresse : www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/GDS58_Vvalorisation_des_produits_locaux.pdf Cité dans Mamadou Goïta, *Système de production, de transformation et de commercialisation des produits en Afrique de L'Ouest : une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali*. ROPPA, 2013.

¹⁰ Alliance for Rebuilding Governance in Africa (ARGA), *Changeons l'Afrique: 15 propositions pour commencer*. ARGA, 2003, p15. Disponible à l'adresse : http://base.afrique-gouvernance.net/docs/bip63_cpchangeonsafrique_050614.pdf Repris dans Mamadou Goïta, *Système de production, de transformation et de commercialisation des produits en Afrique de L'Ouest : une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali*. ROPPA, 2013.

¹¹ Robert Nkendar, *The Informal Cross-Border Trade of agricultural commodities between Cameroon and its CEMAC's Neighbours*. Document pour la Conférence NSF/AERC/IGC, Mombassa, Kenya, le 4 décembre 2010; p20. Disponible à l'adresse : www.theigc.org/sites/default/files/sessions/nkendar.pdf

2.2.4) *Agriculteurs familiaux*

L'agriculture dans la plus grande partie de l'Afrique repose sur l'agriculture familiale. L'Afrique compte 33 millions d'unités de production familiales de moins de 2 hectares, qui représentent 80% de l'ensemble des exploitations du continent¹². Les agricultures familiales prennent plusieurs formes en fonction des pays et répond à des besoins distincts; cependant, à l'échelle du continent, l'agriculture familiale fournit la plupart des aliments et assure la plupart des moyens de subsistance en Afrique, en soutenant les structures sociales résilientes des zones rurales.

L'agriculture familiale est une unité où les liens socio-économiques entre les membres sont de nature familiale, et l'unité est reliée à d'autres dans un réseau social. Dans le monde d'aujourd'hui, pratiquement toutes les agricultures familiales sont reliées au marché et vendent une partie de leurs produits; cependant, la distinction fondamentale entre agriculteurs familiaux et agriculteurs entrepreneuriaux et capitalistes, lesquels sont pleinement imbriqués dans le marché, est que la base de ressources des systèmes de production des agriculteurs familiaux est principalement non-marchandisée, y compris la terre, les semences, le bétail, l'eau et, bien entendu, la main-d'œuvre, mais également les connaissances, les compétences, les réseaux sociaux et les institutions. Le contrôle de la base de ressources confère aux agriculteurs familiaux une autonomie et une résilience et est essentiel pour la viabilité du système de production familiale.¹³

Un autre aspect caractéristique de l'agriculture familiale est que la main-d'œuvre n'est pas simplement une variable parmi d'autres pouvant être sacrifiée afin d'augmenter les bénéfices.¹⁴ L'agriculture familiale existe pour soutenir le bien-être et les moyens de subsistance des membres de la famille, à la fois grâce à la production de denrées alimentaires destinées à être consommées au sein du ménage, en assurant la sécurité alimentaire complémentaire et également via la vente de produits présentant une valeur ajoutée. L'agriculture familiale est orientée vers une optimalisation de la valeur, et ce d'une manière durable et soucieuse du maintien de la base de ressources pour l'avenir.

Les agriculteurs familiaux sont la base du système alimentaire africain; le développement et la protection de la base de ressources des agriculteurs familiaux sont essentiels pour parvenir à un système alimentaire durable en Afrique.

2.2.5) *Marchés et chaînes de valeur*

Les agriculteurs familiaux peuvent vendre leurs produits sur les marchés locaux, vendre directement aux consommateurs et via les réseaux de commerce informel et souvent invisible situés en dehors des marchés de produits commerciaux (voir section 2.1 ci-dessus). La plupart du commerce informel se base sur l'agriculture familiale et d'autres modèles de production à petite échelle. Certains sont aussi structurés et élaborés que les marchés de produits commerciaux, et se basent sur des institutions sociales, des cultures et des valeurs partagées, ainsi que sur des règles mises en place par la coutume et les sanctions sociales. Ce commerce s'étend à travers les régions jusqu'aux centres urbains et au-delà des frontières. Il peut inclure les efforts menés par les producteurs pour ajouter de la valeur à leurs produits en les stockant ou en les transformant avant de les commercialiser.

Les agriculteurs familiaux peuvent également chercher à vendre leurs produits sur le marché des produits commerciaux. Tandis que le commerce informel est basé sur le modèle de production de l'agriculture familiale, les marchés des produits commerciaux se basent sur un modèle de production industriel. La « chaîne de valeur » du marché des produits commerciaux représente une structure de production entièrement commercialisée, où le marché contrôle la base de ressources, y compris la main-d'œuvre, ainsi que les résultats de la production.

La chaîne de valeurs s'étend sur toutes les étapes de la production agro-industrielle, en passant par les fournisseurs « en amont » des producteurs alimentaires, les négociants, transformateurs et détaillants « en aval » avant d'atteindre finalement le consommateur. Tous ces acteurs sont en

¹² FAO, « The special challenge for sub-Saharan Africa » *Forum d'experts de haut niveau : Comment nourrir le monde en 2050*. Rome : FAO, 2009, p. 2. Disponible à l'adresse : http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/Issues_papers_FR/Le_d%C3%A9fi_sp%C3%A9cifique_%C3%A0_l'E2%80%99Afrique_subsaharienne.pdf

¹³ Jan Douwe van der Ploeg, *The peasant mode of production revisited*. 2005. Disponible à l'adresse : www.jandouweploeg.com/EN/publications/articles/the-peasant-mode-of-production-revisited/

¹⁴ *ibid*. Disponible à l'adresse : www.jandouweploeg.com/EN/publications/articles/the-peasant-mode-of-production-revisited/

concurrence pour prélever autant de valeur que possible. Les chances de succès de chaque acteur dépendent de son pouvoir de marché – sa capacité à déterminer les prix à travers le contrôle de l’offre et de la demande.¹⁵ Le système alimentaire industriel est caractérisé par un grand nombre de producteurs et de consommateurs et quelques grands fournisseurs, négociants, transformateurs et détaillants en agrobusiness qui exercent un contrôle considérable.¹⁶ Comme la base de ressources est marchandisée, ils contrôlent les coûts de production ainsi que les prix payés pour les produits agricoles. Un combat sous-jacent dans l’approche de la chaîne de valeur affecte ce qui est « évalué ». Une chaîne de valeur où n’est pas reconnue la valeur du maintien d’un environnement riche en biodiversité, y compris la fertilité des terres, la nécessité d’une valeur ajoutée sur le plan local ou de la valeur sociale de moyens de subsistance décentes et d’un accès juste à la nourriture fragilisera et détruira les systèmes alimentaires durables.

Dans la chaîne de valeur, les agriculteurs familiaux cherchent à utiliser différentes techniques pour améliorer leur présence sur le marché et capter plus de valeur pour eux-mêmes. Parmi ces techniques, citons la formation de coopératives ou d’autres organisations communes pour l’achat, la production et la commercialisation, le développement de la capacité de transformation de manière à pouvoir vendre les produits à « valeur ajoutée », ainsi que la défense et la promotion des politiques et services qui soutiennent la production à petite échelle.

Cependant, il est également vital que les agriculteurs familiaux soutiennent et renforcent les structures du commerce informel, et souvent invisible, en dehors de l’approche de la chaîne de valeur dominante, y compris par la défense et la promotion des politiques et services reconnaissant et favorisant le commerce invisible actuel. En effet, ces structures offrent les opportunités d’ajouter de la valeur et de soutenir les moyens de subsistance sans entrer dans un modèle de production marchandisé qui, sur le long terme, sape les bases de l’agriculture familiale.

Les agriculteurs familiaux travaillent sur des marchés de différents types. La nature de ces marchés, et les modalités selon lesquelles ils y participent, affectent aussi bien la distribution de leurs aliments de haute qualité que leurs revenus.

2.2.6) Investissements

Il est communément admis actuellement que les paysans eux-mêmes sont la source de la plus grande part – et de loin – des investissements effectués dans l’agriculture au sein des pays en développement.¹⁷ Ils contribuent à hauteur d’environ 77% de tous les investissements agricoles effectués dans les pays en développement et 85% en Afrique.¹⁸ Les paysans investissent leurs propres économies, mais réalisent également des investissements très significatifs à travers leur propre travail. L’évaluation des investissements par la FAO tient compte des installations de production agricole au sein de l’exploitation, dont :¹⁹

- l’aménagement des terres : plans d’irrigation, terrassements et autres mesures anti-érosion, amélioration continue de la fertilité du sol;
- le bétail : élargissement des troupeaux et reproduction sélective;
- les machines et équipements : amélioration des outils;
- les cultures à long terme : arbres, vignes et apparentés qui produisent un retour sur plusieurs années plutôt qu’en l’espace d’une seule saison;
- les structures pour le bétail : hangars, étables à vaches et écuries.

¹⁵ Thomas Lines, *Market power, price formation and primary commodities*. Recherche no 10. Geneva: South Centre, 2006. Disponible à l’adresse :

www.southcentre.org/index.php?option=com_content&view=article&id=263

¹⁶ Sophia Murphy, *Concentrated market power and agricultural trade*. Berlin: Heinrich Boell Stiftung, 2006. Disponible à l’adresse : www.iatp.org/files/451_2_89014.pdf

¹⁷ FAO, *The state of food and agriculture 2012*. Rome: FAO, 2012, pp3-4. Disponible à l’adresse : www.fao.org/docrep/017/i3028e/i3028e.pdf

¹⁸ Lowder et al, *Who invests in agriculture and how much?* Document de travail ESA No 12-09. Rome: FAO, 2012, p15. Disponible à l’adresse : www.fao.org/docrep/017/ap854e/ap854e.pdf

¹⁹ Lowder et al, *Who invests in agriculture and how much?* ESA Working Paper No 12-09. Rome: FAO, 2012, p7. Disponible à l’adresse : www.fao.org/docrep/017/ap854e/ap854e.pdf and High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition, *Investing in smallholder agriculture for food and nutrition security: v0 draft*. Rome: CFS, draft for consultation 2012, p36. Disponible à l’adresse : typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/Smallholders/HLPE_V0_draft-Investing_in_SH.pdf

Au-delà de cet investissement officiellement reconnu, les paysans investissent également dans le développement et le partage des connaissances, des compétences et de l'expertise, le développement des semences et dans leur contribution à des services plus larges en matière d'environnement.

Cet investissement considérable des paysans doit être complété par un investissement public dans les services, tels que les infrastructures (comme les routes et les digues), les services de vulgarisation agricole, le soutien financier stratégique et la recherche financée par des fonds publics; ces investissements publics doivent répondre aux besoins propres des paysans.

L'investissement effectué par les paysans s'élève à environ 85% de tous les investissements agricoles en Afrique. Il est de très loin supérieur aux investissements directs étrangers, mais doit malgré tout être protégé contre leurs impacts négatifs. Le secteur public a un rôle essentiel à jouer, en adaptant les cadres, les politiques et les programmes d'investissement nationaux aux besoins des agriculteurs familiaux.

2.2.7) *Innovation et modernisation*

Les agriculteurs familiaux font partie des acteurs les plus innovants dans l'agriculture et la production d'aliments. Ils dépendent d'une base de ressources établie, qui nécessite d'être préservée au fil des générations de manière à soutenir leurs moyens de subsistance (voir ci-dessus, section 2.2.4) ; Ils sont réellement innovants dans les méthodes qu'ils utilisent pour améliorer leur production et ajouter de la valeur.

Les agriculteurs familiaux disposent de grandes connaissances traditionnelles et locales, qu'ils développent et réactualisent en permanence, par le biais de pratiques et de technologies innovantes. Ils sont désireux de mettre fin aux conditions actuelles, synonymes de corvées et d'épreuves, et de créer un environnement productif qui leur permet de vivre dans la dignité et d'attirer leurs enfants vers la profession. Ils cherchent toujours à adopter et adapter des innovations qui répondent à leurs besoins, réduire la pénibilité, sécuriser l'autonomie et améliorer l'environnement, dont :

- les semences, les variétés de cultures et les races de bétail, notamment des variétés et des espèces locales qui conviennent bien aux conditions de l'environnement et sont résistantes aux chocs climatiques;
- les méthodes et techniques agro-écologiques, y compris agro-forestières;
- les systèmes à petite échelle de production énergétique pour la consommation locale, basés sur le vent, le soleil, l'eau et le bois;
- les compétences et la capacité de transformation alimentaire à petite échelle;
- les mécanismes commerciaux, en particulier dans le commerce « informel » en-dehors du marché des produits.

La technologie ne réside pas seulement dans les produits, mais dépend également du savoir et des compétences, et le modèle d'exploitation à forte intensité de connaissances que l'on retrouve dans l'agriculture familiale est parfaitement adapté à cette exigence. Bien entendu, il sera toujours nécessaire de partager les connaissances, de développer les compétences et de divulguer les nouveaux développements. Ceci est possible, par exemple, via des foires aux semences communautaires pour l'échange à la fois des variétés de semences et des connaissances associées, ou via les « paysans innovateurs » qui transportent les idées de communauté en communauté.

Les stéréotypes qui perçoivent l'agriculture familiale comme étant rétrograde et constituant une relique du passé, qui supposent que la modernité et l'innovation ne résident que dans l'agriculture entrepreneuriale et industrielle, font erreur. En réalité, une grande partie de « l'innovation » réalisée par l'agriculture industrielle consiste soit en une simple extension d'échelle et en un remplacement de la main d'œuvre et des emplois par la technologie, soit dans l'introduction de technologies dépendantes d'intrants onéreux, dont la plupart comportent un risque élevé en raison de l'utilisation systématique des pesticides et du recours aux OGM.

Un soutien est nécessaire pour permettre une innovation appropriée, à la fois de la part des réseaux paysans eux-mêmes et via la recherche publique et les services de vulgarisation agricole. Ce qui est important, c'est que les paysans et les communautés locales soient en mesure de contrôler quelles innovations sont nécessaires, quand, où et dans quelles conditions.

Les agriculteurs familiaux sont de grands innovateurs. Les technologies développées avec les agriculteurs familiaux et contrôlées par eux leur bénéficieront.

3) Réseaux alimentaires locaux au Cameroun, au Kenya et au Mali

Afin d'apporter une aide dans l'exploration du soutien et des investissements nécessaires pour renforcer les agricultures familiales et les systèmes alimentaires durables en Afrique, les trois réseaux sous-régionaux de producteurs agricoles ont réalisé des études régionales en Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est²⁰. Chacun de ces réseaux s'est concentré sur une étude nationale, celle du Mali, du Cameroun et du Kenya respectivement. Dans ces pays, comme dans la plupart des pays d'Afrique et d'Asie, les petits paysans produisent 80 % de la fourniture de denrées alimentaires.²¹

3.1) Production

La section suivante traite les catégories cultivateurs et éleveurs sédentarisés, pêcheurs et pasteurs nomades séparément, mais en pratique la délimitation n'est souvent pas aussi claire. En effet, pour de nombreux agriculteurs familiaux, plusieurs de ces activités, ainsi que tout le travail non spécifiquement agricole comme la poterie, peuvent être combinées.

3.1.1) Cultivateurs et éleveurs sédentarisés

Au Kenya, la principale culture de base est le maïs, mais traditionnellement cette plante est cultivée parallèlement à différentes autres productions. Les paysans plantent en cultures dérobées le sésame et d'autres plantes avec le maïs. Les céréales sont habituellement cultivées avec les légumineuses, étant donné que les légumineuses tendent à améliorer la fertilité du sol à travers leur propriété de fixation de l'azote. Les cultures mixtes et la rotation des cultures sont des systèmes traditionnels et agro-écologiques d'amélioration de la fertilité du sol qu'utilisent les paysans, outre l'utilisation de fumier de ferme provenant du bétail qu'ils possèdent.

Le maïs est cultivé à la fois pour les besoins alimentaires propres des familles et pour la vente en cas de surplus. Les ventes de fruits et de légumes constituent une part croissante des revenus des petits paysans, et le bétail apporte également une part significative (20-30 %) aux revenus des paysans sédentarisés, principalement par le biais du secteur laitier commercial.²² Les autres cultures destinées à l'alimentation, provenant principalement du travail des femmes, englobent les fruits comme la banane et la papaye, ainsi que les légumes comme l'amarante, la pomme de terre douce, le gombo, le manioc, le chou vert et la tomate.

Les espèces animales ordinaires élevées par les paysans sédentarisés du Kenya comprennent les vaches, les ânes, les moutons, les chèvres, les porcs, les poules et les lapins. Ces espèces animales jouent un rôle absolument vital dans les fermes locales. Elles fournissent du fumier, des denrées alimentaires et nutritionnelles améliorées sous la forme de lait, de viande et d'œufs, ainsi que du travail. De même, la vente de ces produits apporte des revenus sous forme d'argent liquide. Les bovins et les ânes fournissent la traction animale et peuvent contribuer à améliorer la

²⁰ Mamadou Goïta, *Système de production, de transformation et de commercialisation des produits en Afrique de l'Ouest : une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali*. ROPPA, 2013.

Patrice Abessolo Amougou, *Systèmes alimentaire durables dans l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et Centrale*. PROPAC, 2013.

Shem Mecheo, *Models of production and consumption and local markets: building on the experiences of African family farmers in their struggles to realize food sovereignty*. EAFF, 2013.

²¹ IFAD, *Viewpoint: smallholders can feed the world*. Rome: IFAD, 2011. Disponible à l'adresse : www.ifad.org/pub/viewpoint/smallholder.pdf Basé sur le Programme de recensement mondial de l'agriculture de la FAO.

²² Alliance for Commodity Trade in Eastern and Southern Africa, *Guiding investments in sustainable agricultural markets in Africa*. ACTESA / COMESA, 2010, pp2-3. Disponible à l'adresse : www.aec.msu.edu/fs2/gisama/GISAMA_PS_3.pdf Cité dans Shem Mecheo, *Models of production and consumption and local markets: building on the experiences of African family farmers in their struggles to realize food sovereignty*. EAFF, 2013.

récolte pour les grands champs cultivés. Le bétail joue également un rôle central dans les systèmes d'exploitation durables par le recyclage de la matière organique sous la forme de fumier.

Dans le contexte du changement climatique, de nombreux paysans situés près de la côte du Kenya reviennent à l'utilisation de variétés de maïs traditionnelles parce qu'elles sont robustes et mieux à aptes à faire face à des conditions météorologiques imprévisibles et aux animaux locaux nuisibles. Ces variétés traditionnelles, ou races rustiques, sont génétiquement plus diverses que les variétés modernes, pouvant ainsi mieux résister au stress de l'environnement.²³

Les agriculteurs familiaux utilisent avec confiance leurs propres semences, saison après saison. Après la récolte, ils sélectionnent les meilleures semences en termes de taille, de couleur, de forme et de texture, et ils utilisent ces dernières à la saison suivante de plantation. Ces semences ne doivent pas être achetées, ne sont pas limitées dans leur utilisation par les droits de propriété intellectuelle et la qualité est entièrement sous le contrôle de l'agriculteur.

Au Cameroun²⁴ il est également traditionnel de recourir à des cultures mixtes, et parmi les combinaisons souvent trouvées, citons :

- manioc, maïs et igname;
- maïs, cacahuètes et gombo;
- manioc, maïs et poivre;
- manioc, gombo et igname.

Ces dernières cultures sont souvent également combinées à la tomate et aux légumes feuillus. Les cultures mixtes comportent des avantages pour:

- la production, qui est maximisée dans un espace limité;
- les interactions écologiques, par exemple la diffusion des parasites spécifiques à une espèce est limitée, la présence d'une couverture vivante empêche la croissance des mauvaises herbes et minimise le ruissellement des eaux;
- la gestion du risque, car si une culture rencontre des problèmes, d'autres peuvent toujours suppléer la production défaillante;
- la nutrition des plantes, étant donné que les espèces ont toutes différents besoins en micro-éléments présents dans le sol et ne se font pas concurrence;
- l'alimentation humaine, grâce à la culture d'une diversité de produits.

Les paysans au Cameroun procèdent régulièrement à l'achat de semences pour les cultures de céréales, mais utilisent des tubercules sauvegardés et du matériel de plantation pour le manioc, le taro, la pomme de terre douce et l'igname ainsi que des semences sauvegardées pour les légumes destinés à la consommation domestique, tels que le gombo, les poivres et les légumes feuillus. Comme au Kenya, les agriculteurs familiaux utilisent les engrais organiques du fumier provenant de leurs animaux et du compost, ainsi que du mulching.

La région de Sikasso au Mali se situe dans la plus grande partie du sud du pays, et constitue une zone fertile connue sous l'appellation Kenedougou ou la « région verte » du Mali. Il s'agit d'une région importante pour le commerce, qui est centrée autour de trois groupes de produits :

- coton ;
- céréales – maïs, millet, sorgho et riz ;
- horticulture – pomme de terre, pomme de terre douce, igname et manioc.

Un peu plus de la moitié (57 %) des terres utilisées pour les céréales est consacré à la production du millet.

La production du millet est essentiellement le fait des agriculteurs familiaux, par le biais du travail manuel et d'outils tels que la charrue, le semoir, la houe et la charrette (ou le chariot). Le millet nécessite moins de pluie que le coton et le maïs et peut être planté un peu plus tard. Préalablement à la plantation, le sol est préparé à l'aide des bœufs et de la charrue, une tâche qui nécessite normalement l'intervention de trois personnes. L'ensemencement peut ensuite être

²³ IIED, *Briefing: adapting agriculture with traditional knowledge*. London: IIED, 2011, p2. Disponible à l'adresse: <http://pubs.iied.org/pdfs/17111IIED.pdf> Cité dans Shem Mecheo, *Models of production and consumption and local markets: building on the experiences of African family farmers in their struggles to realize food sovereignty*. EAFF, 2013.

²⁴ Christine Schilter, *L'Agriculture urbaine à Lomé: approches agronomique et socio-économique*. Paris: Karthala Editions, 1991. Cité dans Patrice Abessolo Amougou, *Systèmes alimentaire durables dans l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et Centrale*. PROPAC, 2013.

effectué à l'aide d'un semoir, de la même manière que le labour, ou à la main, travail généralement effectué par des femmes et des enfants.

Habituellement, les paysans utilisent le compost comme engrais pour le millet, une approche traditionnelle, qui est agro-écologique et permet le recyclage de substances nutritives dans l'écosystème des fermes. Cette approche est très efficace pour le millet, au contraire de certaines variétés modernes de coton et de maïs, qui sont dépendantes des apports externes d'engrais chimique. La plupart des paysans sarclent également à la main, même si certains se sont inscrits dans des programmes qui fournissent des herbicides et des pesticides chimiques, ce qui introduit ces substances chimiques dans un système qui par ailleurs est durable. Le sarclage est la partie la plus ardue du travail et prend deux semaines pour chaque champ. De nombreux paysans de la région Sikasso sont reliés entre eux dans le cadre de groupes de soutien mutuel appelés N'golu. Ces groupes comportent également d'importants avantages sociaux et culturels pour les communautés et, à la fin de la saison des pluies, les travailleurs du groupe organisent une fête avec de la nourriture, des boissons et de la danse sur une musique traditionnelle.

Le millet est récolté en octobre et en novembre, la plus grande partie du travail incombant aux femmes et aux jeunes. La récolte est effectuée à la main, à l'aide de couteaux. Les femmes sont également responsables du transport du millet récolté, destiné à l'entreposage dans les entrepôts à céréales familiaux.

La production de denrées alimentaires par les agriculteurs familiaux – céréales, racines, fruits et légumes – s'appuie sur diverses méthodes, dont la plupart sont associées à ce que l'on appelle désormais les approches agroécologiques. Ceci inclut les cultures mixtes, le recours aux semences paysannes et l'utilisation d'engrais organiques.

3.1.2) *Activités de pêche et aquaculture*²⁵

Les hommes et les femmes composant les communautés côtières et intérieures de la région de l'Afrique de l'Ouest ont, pendant des générations, tiré leurs moyens de subsistance de la pêche et des activités y afférentes, fournissant une part essentielle de l'alimentation de millions de personnes dans la région.

Il existe un commerce important des poissons marins entre les pays côtiers et les pays sans littoral voisins. De nombreuses familles pratiquent aussi bien la pêche que l'agriculture. Tout au long de la côte, le séchage et la vente du poisson constituent une importante activité pour les femmes. Pour les nombreux pays de la région, les eaux de l'Atlantique Centrale et de l'Est offrent une abondance et une grande diversité de ressources de pêche, grâce à la remontée très forte des eaux profondes de substances nutritives qui enrichissent la zone de pêche, la plus productive de toute l'Afrique. Selon les estimations, quelques 4 millions de tonnes de poisson sont pêchés dans cette zone, dont plus de la moitié sont déchargés dans la région. Parmi ces poissons, la sardine, le maquereau et d'autres petits poissons pélagiques fournissent de manière importante la nourriture locale, et un grand nombre d'entre eux sont apportés par des artisans pêcheurs à des fins de commercialisation, de transformation et de consommation locales.

Le commerce des produits transformés de la pêche peut avoir lieu dans le même pays, comme lorsque le poisson des régions côtières entre dans l'intérieur du pays. Il peut également avoir lieu au-delà des frontières. C'est ainsi que le *bonga* fumé de Gambie entre en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Mali, tandis que le *kethiakh* sénégalais se vend sur les marchés guinéen et burkinabé. Cependant, l'importance du commerce des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest est sous-estimée, et très peu d'informations sont disponibles en la matière, ou sont reflétées dans les statistiques, dans la mesure où la plupart de ce commerce n'est pas enregistré. Peu de données sont recueillies concernant les quantités échangées, le nombre de personnes impliquées et le type de commerce qu'elles pratiquent, les circuits commerciaux, les produits échangés ou les problèmes rencontrés par les transformateurs et les négociants dans leur tâche.

Le poisson de rivière constitue une importante source d'aliments et de revenus dans la région. Le Mali enregistre les plus grandes prises de poissons de rivière d'Afrique de l'Ouest (fleuves Sénégal et Niger). Cette activité est dominée par les pêcheurs artisanaux des deux principaux groupes sociaux: les « Bozos » et les « Somonos ». Ils sont appelés « maîtres de l'eau » en raison de leur attachement aux fleuves. La pêche artisanale en rivière, la transformation et le commerce de ses

²⁵ International Collective in Support of Fishworkers, *Report of the Study on Problems and Prospects of Artisanal Fish Trade in West Africa*. ICSF, 2002. Disponible à l'adresse : aquaticcommons.org/256/1/rep_WAfrica_artisanal_fishtrade.pdf

produits constituent une importante source de moyens de subsistance pour les familles maliennes; elles apportent des centaines de milliers d'emplois aux hommes, femmes et jeunes de tout le Mali.

De nombreux consommateurs de la région apprécient le goût du poisson de rivière; depuis des temps ancestraux, la célèbre « route du poisson » relie Mopti, sur le fleuve Niger, au centre du Mali, au Burkina Faso et au Ghana, en passant par le pays Dogon ; de gros camions remplis de poisson séché transitent par les villes et les villages pour rallier les principaux marchés du Burkina Faso et du Ghana.

Le rôle des femmes est particulièrement important dans les activités de transformation et de commercialisation. Ces poissons sont en partie consommés frais dans les zones côtières, mais ils sont également sous forme transformée dans les pays voisins sans accès à la mer de la région.

La pêche artisanale est menacée par les grandes flottes de pêche, tandis que les opportunités de la petite aquaculture sont compromises par l'aquaculture industrielle qui capte les ressources de la pêche, les cours d'eau et les terres arables, déplace les communautés et exclut l'activité de transformation locale et les marchés locaux.

Soutenir l'accès aux produits de la pêche à travers la région nécessitera une plus grande reconnaissance des droits des artisans pêcheurs et des aquaculteurs locaux, y compris des femmes chargées de la transformation, ainsi qu'une amélioration des opportunités commerciales à travers une réduction des prix pour les échanges transfrontaliers.

3.1.3) *Pastoralisme*²⁶

Les pasteurs nomades sont les gardiens mobiles d'animaux d'élevage des régions de terres sèches, et ils composent un total estimé à 50 millions de la population de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Le pastoralisme est un système qui a évolué à travers les siècles pour s'adapter à l'écologie fragile, imprévisible et intrinsèquement instable des terres sèches. Les pasteurs nomades déplacent leurs troupeaux à la recherche permanente du meilleur pâturage disponible parmi les différents types de sol, types de végétation, selon les changements de saison et les chutes de pluie imprévisibles. C'est un système de subsistance qui dépend de la mobilité à travers les larges prairies pouvant traverser les frontières nationales, du savoir approfondi des pasteurs nomades et d'un réseau d'arrangements coutumiers pour la gestion des ressources naturelles partagées, y compris avec les populations sédentarisées. Les stéréotypes négatifs des pasteurs nomades pauvres ou contribuant au surpâturage resurgissent lorsque ce système se dégrade – c'est-à-dire lorsque les pasteurs nomades sont limités à un espace restreint ou lorsque les arrangements coutumiers ne fonctionnent plus.

Les relations entre les pasteurs nomades et les agriculteurs peuvent générer des synergies ; cependant, les évolutions constatées depuis l'introduction des cultures de rente pendant l'époque coloniale ont progressivement exacerbé les conflits entre ces groupes partageant les mêmes territoires. La reconstruction de ces liens constitue l'une des préoccupations des plates-formes paysannes nationales et régionales d'Afrique de l'Ouest. Le pastoralisme contribue beaucoup à l'économie. Au Kenya, cette activité représente 800 millions \$;²⁷ tandis que dans la majorité des pays du Sahel, il contribue à plus de 40% du PIB. Aujourd'hui, les pasteurs nomades ont rapidement tiré avantage de la technologie du téléphone portable, qui leur permet de trouver les meilleurs marchés pour leurs produits. Les études montrent que cette activité génère de meilleurs gains économiques qu'un modèle d'élevage sédentaire destiné à la production de bétail, ainsi que des avantages plus importants en matière d'environnement.²⁸ Le cheptel des pasteurs nomades fournit du lait, du sang, de la viande, des peaux et des fibres. Leurs animaux constituent un actif commercialisé en cas de nécessité d'argent.

Le pastoralisme est une activité qui permet intrinsèquement de faire face à des conditions imprévisibles; c'est ainsi qu'au moment où le changement climatique érode les comportements habituels en matière de chutes de pluie et de climat, il offre un système particulièrement résistant.

²⁶ International Institute for Environment & Development, *Modern and mobile*. London: IIED, 2010. Disponible à l'adresse : pubs.iied.org/pdfs/12565IIED.pdf

²⁷ AU/IBAR, *Africa needs animals: policy briefing paper no 1*. Nairobi: AU/IBAR. Available at: sites.tufts.edu/capeipst/files/2011/03/AU-IBAR-1-Eng.pdf Cité dans Shem Mecheo, *Models of production and consumption and local markets: building on the experiences of African family farmers in their struggles to realize food sovereignty*. EAFF, 2013.

²⁸ Institut international pour l'Environnement & le Développement, *Modern and mobile*. London: IIED, 2010, p19. Disponible à l'adresse: pubs.iied.org/pdfs/12565IIED.pdf

La sécheresse est l'un des risques normaux auxquels le pastoralisme a appris à faire face, et durant les périodes de crise, les communautés capables de maintenir leur mobilité sont les mieux à même de survivre.²⁹

Le pastoralisme a évolué de manière à exploiter le plus efficacement possible les régions de terres sèches. C'est un système qui dépend de la mobilité et de l'accès aux prairies, et les menaces sont récurrentes.

3.2) Consommation

Dans les trois pays, l'alimentation dans les zones rurales s'appuie toujours sur un modèle traditionnel³⁰ où les féculents de base sont consommés avec une sauce, des condiments ou une soupe de légumes, et éventuellement aussi avec une portion de viande ou de poisson.

Au Kenya, trois groupes d'aliments forment la base des repas dans les zones rurales. Un groupe comprend les aliments énergétiques, tels que le maïs, la pomme de terre douce, l'igname, la banane, le manioc et le féculé d'arrow-root. Le second groupe comprend les légumes, tels que les doliques d'Égypte (connus localement sous le nom de Njahi), les haricots rouges, les haricots Mungo, les pois chiches et les pois cajan. Le troisième groupe englobe les légumes feuillus, qui sont très importants dans l'alimentation des villages. Pour de nombreuses personnes, ces trois groupes apportent beaucoup de protéines, vitamines et minéraux qui leur sont nécessaires. La plupart des informations à leur sujet sont dans les mémoires des jardiniers locaux expérimentés. Une partie, voire même l'ensemble de ces informations au sujet de ces légumes risque de se perdre parallèlement à leur remplacement par les espèces introduites.

Au Cameroun, l'aliment de base est généralement le plantain, ainsi que le riz, et la sauce est hautement épicée avec un mélange de légumes et de cacahuètes, de perches soleil (poissons) ou d'huile de palme.

Au Mali, le millet est l'un des ingrédients de base d'un repas. Dans de nombreuses zones, la farine de millet est utilisée pour fabriquer l'aliment de base « tô », et il sert également à faire le couscous, le porridge (bouillie), la soupe, la pâte et les crêpes ainsi qu'une bière appelée « dolo ».

Traditionnellement, le poisson constitue une partie importante de l'alimentation et de la culture de la région d'Afrique de l'Ouest. C'est spécialement le cas dans les zones côtières et à proximité des fleuves, mais c'est également vrai dans les régions sans accès à la mer, où le poisson transformé provenant des artisans pêcheurs est commercialisé.

De même, dans les trois pays, des mutations frappantes ont été constatées en matière d'habitudes alimentaires dans les zones urbaines. Les habitants des zones urbaines, travaillant dans des fonctions de bureau, n'ont plus le temps de passer des heures à préparer et à cuisiner la nourriture. Ils veulent de la nourriture rapide et pratique à consommer. Ils sont également exposés à de nombreuses denrées alimentaires importées. Les importations sont parfois plus économiques que la nourriture locale, ce qui est rendu possible lorsque la nourriture importée est vendue à un prix inférieur au coût de production en raison d'une concurrence déloyale. Même lorsque la nourriture importée n'est pas moins chère, l'emballage, la commercialisation et les éléments de sophistication liés peuvent rendre les importations plus attractives. Au Kenya, par exemple, la consommation de produits à base de blé a augmenté au cours des dernières décennies ;³¹ au Mali, les gens mangent plus de blé, de riz et d'orge, et au Cameroun, les gens achètent des baguettes plutôt que les 'bâtons' de manioc traditionnels.

Cependant, il existe également une demande parmi les populations urbaines pour des denrées alimentaires locales ; cette demande pourrait être satisfaite par les producteurs d'aliments à petite échelle s'ils disposaient du soutien adéquat pour adapter leur production aux changements

²⁹ Institut international pour l'Environnement & le Développement, *Modern and mobile*. London: IIED, 2010, pp29-30. Disponible à l'adresse: pubs.iied.org/pdfs/12565IIED.pdf

³⁰ Oniang'o et al, "Contemporary African food habits and their nutritional and health implications", *Asia Pacific Journal of Clinical Nutrition* 12 (3) 2003, pp332-333. Disponible à l'adresse : apjcn.nhri.org.tw/server/apjcn/volume12/vol12.3/fullArticles/Oniang'o.pdf

³¹ Alliance for Commodity Trade in Eastern and Southern Africa, *Guiding investments in sustainable agricultural markets in Africa*. ACTESA / COMESA, 2010, pp 5-6. Disponible à l'adresse : www.aec.msu.edu/fs2/gisama/GISAMA_PS_3.pdf Cité dans Shem Mecheo, *Models of production and consumption and local markets: building on the experiences of African family farmers in their struggles to realize food sovereignty*. EAFF, 2013.

d'habitudes alimentaires. L'alimentation est une part importante de l'identité et les gens continuent à préférer la nourriture locale, issue de leur propre culture, si elle est de bonne qualité et adaptée aux rythmes de la vie urbaine. La nourriture locale, commercialisée en circuits courts, plus responsable et produite sur base de méthodes agro-écologiques, peut également répondre au souhait des consommateurs à la recherche d'une nourriture saine, sûre et sans résidus chimiques.

S'adapter aux besoins urbains peut signifier plusieurs choses. Par exemple, pour le millet et d'autres céréales, il peut s'agir de fournir des aliments de base déjà préparés, prêts à être cuisinés rapidement par les consommateurs à la maison. Au Cameroun, durant la décennie passée, un flux de poulet importé a été constaté sur le marché. Malgré l'existence de plusieurs facteurs derrière cette évolution, y compris les nouvelles réglementations européennes, l'une des raisons pour lesquelles les consommateurs ont acheté les importations était qu'elles étaient vendues sous la forme de morceaux de poulet. En effet, ces derniers étaient beaucoup plus faciles à cuisiner rapidement que le poulet local, qui est généralement vendu vivant et doit encore être tué, déplumé, vidé et découpé. La fourniture de morceaux de poulet déjà préparés pourrait satisfaire de larges groupes de la population et ajouter de la valeur pour la production locale.

Une autre voie permettant d'atteindre les consommateurs urbains est celle qui passe par les traiteurs. De la même manière que la nourriture consommée à l'extérieur dans les cafés, les restaurants et les étalages de rue, un potentiel existe pour inspirer les consommateurs avec de nouvelles idées culinaires à partir de denrées alimentaires servies par les traiteurs. Le collège des femmes de la plate-forme nationale du Niger a expérimenté l'établissement de son propre service de traiteur dans le cadre de la campagne « L'Afrique peut se nourrir elle-même » du ROPPA.

Répondre à la demande urbaine représente une opportunité pour les agriculteurs familiaux qui pourraient ainsi soutenir les moyens de subsistance de millions de personnes. Les activités de transformation et de stockage sont déterminantes pour tirer parti de cette opportunité.

Répondre à la demande des consommateurs urbains à partir de produits locaux est une grande opportunité pour les agriculteurs familiaux, pour autant qu'ils puissent s'adapter aux changements de comportements alimentaires en zone urbaine.

3.3) Transformation et stockage

Les activités de stockage et de transformation sont déterminantes pour la réduction des pertes post-récolte et pour la production de nourriture destinée aux ménages et à la vente. Le développement d'un secteur de transformation à petite échelle et prospère est également essentiel pour la mise en place d'un réseau alimentaire local, ouvrant la voie à la transformation de la production locale en denrées alimentaires nécessaires pour répondre aux besoins des consommateurs dans la région.

Le stockage peut s'effectuer :

- au niveau du ménage, y compris par des techniques traditionnelles comme la fabrication de confitures, la conservation au vinaigre et le séchage;
- en gros dans des entrepôts à céréales;
- dans le cadre du cycle commercial, dans des sacs, lorsque la nourriture est recueillie, transportée vers des centres urbains et vendue au détail.

Le stockage au sein du ménage permet de constituer une provision de nourriture pour toute l'année. Avec les installations de stockage de céréales, ce procédé peut permettre aux agriculteurs familiaux de développer une résilience aux fluctuations de prix et, de ce fait, d'aider à la gestion des prix. Lorsque les paysans ne peuvent pas stocker les produits récoltés, ou en cas de besoin d'argent, ils sont alors obligés de vendre immédiatement au moment de la récolte, lorsque les prix sont bas. Ils ont ensuite souvent besoin d'acheter les mêmes denrées alimentaires, à des prix élevés cette fois-ci, durant la « saison de la faim ». Le stockage permet d'éviter cette situation. S'il est possible de faire en sorte que les stocks de gros soient gérés par des associations de producteurs organisées ou à un niveau municipal, alors la constitution de stocks au moment de la récolte peut empêcher les prix de chuter tandis que la libération des stocks durant la saison de la faim peut empêcher les prix d'augmenter autant. Ceci a un impact significatif sur l'accès à la nourriture pour les personnes les plus vulnérables de la société.

Les activités de transformation et de stockage sont également importantes pour la vente et l'addition de valeur des denrées alimentaires sur le marché, à travers:

- la réduction des pertes et, de là, la possibilité de dégager un excédent commercialisable;

- la conservation de la nourriture en vue de son transport vers le marché et de sa vente au détail, assurant ainsi qualité et sécurité;
- la fourniture de denrées alimentaires rapides et faciles à cuisiner, particulièrement pour les consommateurs urbains;
- l’emballage de la nourriture pour attirer les consommateurs et construire des associations à la qualité, la fiabilité et la sécurité.

Dans le cas du millet, comme pour les autres céréales, il existe deux étapes de base pour la transformation:³²

- première transformation, visant à transformer les grains récoltés en décortiqués, en brisure et en farine;
- deuxième transformation des grains, par exemple sous forme roulée ou précuite; et
- troisième transformation, par la réalisation de snacks ou de boissons.

Dans le secteur de la pêche, même si certains poissons sont consommés frais, une proportion assez élevée est transformée de diverses manières – poissons salés, séchés, fermentés et fumés – et commercialisée dans et entre les pays de la région, largement de manière informelle.³³

Il existe une demande élevée pour les produits transformés, et de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) existent déjà dans le secteur de la transformation alimentaire et fournissent une bonne base de départ. Les techniques requises conviennent aux entreprises qui utilisent certaines machines et certains équipements, tout en demeurant des sociétés « artisanales » agissant à petite échelle.

De nombreux groupes et coopératives de transformateurs ont été établis et, avec un soutien, peuvent contribuer à développer ce secteur. Beaucoup d’entre elles sont spécifiquement des coopératives de femmes. Traditionnellement, dans certaines cultures, les femmes sont impliquées dans la production de la nourriture, alors que les hommes ont le contrôle de l’activité commerciale et des gains économiques des cultures de rente. Le soutien apporté à l’engagement des femmes dans la transformation leur permet de prendre en charge les opportunités de valeur ajoutée à la vente de la production excédentaire, et d’en bénéficier.

Développer le secteur de la transformation nécessitera de mettre en place une coordination entre transformateurs et producteurs. Les producteurs doivent comprendre les exigences des transformateurs en termes de qualité, tandis que les transformateurs doivent quant à eux être capables d’offrir un marché prévisible avec un certain degré de stabilité pour les producteurs.

La transformation alimentaire représente une part significative du secteur industriel de la transformation à petite échelle dans l’économie. Dès lors, renforcer l’activité de transformation alimentaire est important pour la mise en place de capacités de fabrication, de transformation et de commercialisation dans les économies des pays africains ; plus largement, le développement des compétences et l’expérience peuvent aussi servir dans d’autres secteurs.

L’amélioration de la capacité de stockage et de transformation des agriculteurs familiales et de leurs communautés, est un moyen important permettant d’ajouter de la valeur à l’échelon local et de stabiliser les prix.

3.4) Commercialisation

La structure du marché liée au millet dans la région Sikasso du Mali est un cas illustratif des marchés existants et de leur potentiel.

Il existe trois niveaux de marché concernés:

- marchés de village locaux;

³² Laboratoire de Technologie Alimentaire et le Programme Economie des Filières de l’Institut d’Economie Rurale, *Etude diagnostique du secteur de la transformation des produits agricoles*. LTA/IER, 2005, p 10. Disponible à l’adresse :

www.dicsahel.org/docs_eco/Etuediagnostiquedusecteurdelatransformationdesproduitsagricoles.pdf Cité dans Mamadou Goïta, *Système de production, de transformation et de commercialisation des produits en Afrique de L’Ouest : une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali*. ROPPA, 2013.

³³ International Collective in Support of Fishworkers, *op cit* Disponible à l’adresse : aquaticcommons.org/256/1/rep_WAfrica_artisanal_fishtrade.pdf

- gros bourgs – centres plus importants d’une zone rassemblant les productions provenant des villages environnants;
- marchés urbains – villes régionales et grandes villes (Dioïla, Sikasso, Koutiala, San, Bla, Ségou, Koro, Mopti, Kolokani, Kita) et la capitale, Bamako.

Le marché le plus important et le plus large pour les agriculteurs familiaux est le marché de village via les ventes directes du producteur au consommateur. Ce niveau figure rarement dans les données et les politiques officielles, car il fait partie du commerce largement répandu qualifié d’« informel », mais il est crucial pour les réseaux alimentaires locaux et les moyens selon lesquels la plupart des personnes accèdent aux aliments.

Si la nourriture est destinée à une chaîne commerciale plus longue que les ventes directes, elle est alors « collectée » au niveau du village pour la vente sur de plus grands marchés. Cette collecte est effectuée par des acheteurs individuels ou par le biais d’une organisation de producteurs. Les acheteurs individuels forment le plus bas niveau parmi les négociants intermédiaires. Généralement, ils s’installent sur le marché du village avec une série de balances et achètent de petites quantités de céréales aux producteurs. Les coopératives constituent une stratégie qui permet aux producteurs de s’engager collectivement vis-à-vis des intermédiaires et des acheteurs-transformateurs avec plus de pouvoir de négociation que dans le cadre des ventes individuelles.

Dans les gros bourgs, où la nourriture « collectée » est regroupée, des négociants plus importants viennent acheter la nourriture. Il peut s’agir de représentants d’importants commerçants de gros, urbains ou ruraux, ou de « semi-commerçants de gros ». A partir de là, la nourriture est transportée vers les marchés urbains, les transporteurs étant généralement embauchés par les commerçants de gros urbains. Etant donné que la nourriture est produite de manière saisonnière, mais vendue constamment sur les marchés urbains, les commerçants de gros exploitent également des installations de stockage. Les commerçants de gros vendent ensuite les denrées alimentaires à un grand nombre de détaillants, lesquels les revendent à leur tour aux consommateurs urbains. Certains détaillants peuvent également être fournis directement par les producteurs ruraux avec lesquels ils peuvent avoir des relations durables. Les termes formels « commerçant de gros », « semi-commerçant de gros » et « détaillant » peuvent, en réalité, recouvrir un seul et même négociant et les rôles peuvent être interchangeables.

Cette chaîne commerciale assure un approvisionnement sécurisé des denrées alimentaires à destination des riches consommateurs des centres urbains, mais au détriment des plus pauvres et des zones rurales en particulier. Les négociants tirent profit de leurs stockages de nourriture, et peuvent être excessivement chers durant la saison de la faim – par exemple, 100 kg de millet vendus durant la saison de la faim peuvent valoir un remboursement à la récolte avec au moins 50% d’intérêts, à savoir 150 kg de millet. Les politiques encourageant la structure actuelle de cette chaîne de valeur permettent aux négociants de tirer profit de leur activité au détriment à la fois des producteurs et des consommateurs – la majorité de la population.

Les initiatives prises par les organisations de producteurs cherchent à établir des structures commerciales alternatives. Dans la région du Sikasso, existe une demi-douzaine de coopératives et d’unions de producteurs qui cherchent à établir de meilleures relations commerciales pour les producteurs.

Citons l’exemple de la coopérative Faso Jigi, comprenant près de 5.000 membres, organisée en 134 coopératives locales. Au début de la saison, Faso Jigi établit des prix d’achat pour les différentes productions et offre à chaque membre un acompte de 60% sur le volume qu’ils acceptent de fournir à la coopérative. A la récolte, les 40% restants sont payés au membre, moins les intérêts sur l’acompte. La récolte est transportée vers des entrepôts centraux et fait l’objet d’une commercialisation collective auprès des vendeurs de gros situés en zone rurale. La coopérative est démocratiquement responsable vis-à-vis de ses membres et fait face aux problèmes qui surviennent. Comme il s’agit d’une grande coopérative, il lui est possible d’accéder aux financements et aux crédits, et de bénéficier d’un personnel dédié à la commercialisation.

Un autre type d’initiative fut l’établissement d’une bourse aux céréales, soutenue par l’ONG AMASSA-Afrique Verte. Cette bourse est ouverte deux à trois jours durant l’année et elle a pu apporter des avantages très concrets, semblables à ceux d’autres bourses dans le monde, mais sans les inconvénients du fonctionnement spéculatif actuel des bourses de l’hémisphère Nord. La bourse rassemble les vendeurs et les acheteurs, offre un marché transparent où les prix peuvent être négociés à une juste valeur, un enregistrement des transactions et l’établissement de normes. Cette bourse demeure aujourd’hui une jeune institution, mais suscite beaucoup d’intérêt.

Autre institution alternative du marché : les banques ou les réserves de céréales gérées par les autorités municipales, initiées par le gouvernement central pour contribuer à la sécurité

alimentaire. Les producteurs sont tenus de vendre une partie de leur récolte aux banques de céréales, qui stockent ensuite la nourriture et la vendent pendant la saison de la faim, en maintenant des prix plus bas. Les banques de céréales offrent également l'opportunité de mettre à disposition un acheteur institutionnel pour les coopératives de producteurs.

Des initiatives similaires existent dans d'autres pays. Par exemple, la Githunguri Dairy Farmers Cooperative Society qui est parvenue à influencer largement la façon dont le secteur laitier opère au Kenya, tandis que le secteur de l'agriculture biologique certifiée offre une autre structure commerciale alternative dans le pays.

Le commerce et les marchés sont également importants pour la pêche et le pastoralisme, mais l'étendue de ces deux dernières activités est elle aussi souvent sous-estimée en raison de leur appartenance au commerce informel, souvent invisible. Le poisson fumé *bonga* de la Gambie a trouvé son chemin en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Mali, tandis que le *kethiakh* sénégalais dispose d'un marché en Guinée et au Burkina Faso. Cependant, une grande partie de ce commerce n'est pas enregistrée.³⁴ Le cheptel des pasteurs nomades doit être amené sur un trajet long et pénible, des zones de terres sèches aux marchés de la frontière, et transporté par camion vers les centres urbains. Ceci peut souvent impliquer des voyages transnationaux, mais, en Afrique de l'Est notamment, les points de passage formels aux frontières sont peu nombreux et très éloignés, et souvent les pasteurs ne parcourent pas les longues distances supplémentaires nécessaires pour les utiliser et décident de traverser de manière informelle. Une nouvelle fois, la conséquence est qu'une grande partie du commerce n'est pas enregistrée.

Les marchés font partie intégrante des réseaux alimentaires des agriculteurs familiaux, mais pas nécessairement via les structures de marché généralement reconnues par les responsables de l'élaboration des politiques.

³⁴ Collectif international au Soutien des Pêcheurs, *op cit* Disponible à l'adresse : aquaticcommons.org/256/1/rep_WAfrica_artisanal_fishtrade.pdf and IIED, *op cit*, p23-25. Disponible à l'adresse : pubs.iied.org/pdfs/12565IIED.pdf

4) Contraintes et propositions relatives aux investissements

4.1) Modèles de production

Les pratiques des agriculteurs familiaux en matière d'agriculture, de pâturage, de pêche et d'aquaculture, et notamment celles des femmes, des pasteurs nomades et des artisans pêcheurs produisent essentiellement de la nourriture d'une manière plus durable, résiliente et souple par rapport aux chocs externes (changement climatique, par ex.). Les monocultures industrielles, les exploitations d'élevage à grande échelle, la pêche industrielle et l'aquaculture intensive, pour lesquelles les denrées locales sont des sous-produits, ne sont pas durables.

L'agriculture familiale et la production durable à petite échelle sont menacées par la production industrielle de cultures et de bétail et par l'aquaculture intensive, à toutes les échelles, ainsi que par les flottes de pêche de type «chalutier». Ce modèle de production industrielle est de plus en plus encouragé en Afrique de l'Ouest, centrale et de l'Est par le capital mondial. Ces pratiques s'étendent aux activités de production à petite échelle via des projets et des processus initiés par la Banque Mondiale et des institutions similaires et à travers les programmes conduits par les entreprises du secteur privé comme Grow Africa. Ce modèle de production fabrique principalement des biens et des produits de base, y compris les agro-carburants et la cellulose, destinés aux marchés régionaux et au marché mondial, contrôlés au final par quelques transnationales et soutenus par des organismes de recherche publics et privés. Ils portent préjudice aux petits paysans, aux pasteurs nomades, aux artisans pêcheurs et aux peuples autochtones, qui sont les principaux fournisseurs de nourriture de la région. Ils portent atteinte à l'environnement et aux ressources productives (voir section suivante 4.2); ils surexploitent l'eau et contribuent négativement au changement climatique par l'utilisation intensive d'intrants à base de carburants fossiles, et les activités de transformation et de transport. Ce modèle de production nécessite d'être protégé par des brevets et des règles commerciales et via l'utilisation de technologies propres; il encourage la capture des ressources productives, de la main d'œuvre et des marchés. Ce modèle transforme la production, passant d'un type de production où les agricultures familiales et communautaires locales contrôlent la production et leur travail, à un type de production où le travail est contracté pour effectuer des tâches à des taux de rémunération et selon une quantité déterminés par le « marché » externe, généralement injuste.

A l'opposé de cette approche, le modèle de production défendu par les réseaux paysans régionaux africains, les agricultures familiales produisant des cultures vivrières et élevant du bétail, le pastoralisme et la pêche artisanale, est plus durable, multifonctionnel et productif³⁵. Il produit de la nourriture, des vêtements, des matériaux de construction et de la biomasse pour l'énergie domestique, tout en améliorant les sols, la qualité de l'eau et la biodiversité agricole.

Ce modèle de production et de récolte est plus facilement contrôlé à l'échelle locale. Il nécessite énormément de connaissances, qui s'appuient sur la sagesse des hommes et des femmes et constitue un soutien pour les moyens de subsistance. Il ne peut pas être approprié ou « détenu » par un individu; il protège les intérêts communs.

Les modèles de production des agriculteurs familiaux, des pêcheurs et des pasteurs nomades sont des systèmes cohérents et tendent à être plus durables, résilients, riches en biodiversité et écologiques. Ils peuvent s'adapter de manière plus dynamique, tant qu'ils ne sont pas directement

³⁵ Voir, par exemple, les rapports de l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (EICSTAD), disponibles à l'adresse : www.iaastd.net ; Jonathan Ensor, *Biodiverse agriculture for a changing climate*, Practical Action, 2009. Disponibles à l'adresse : www.practicalaction.org/docs/advocacy/biodiverse-agriculture-for-a-changing-climate-full.pdf ; MA Altieri and P. Koohafkan, *Enduring farms: Climate change, smallholders and traditional farming communities*. Penang: Third World Network, 2008. Disponibles à l'adresse : www.fao.org/nr/water/docs/Enduring_Farms.pdf ; Platform for Agrobiodiversity Research, *Biodiversity for Food and Agriculture*. Rome: FAO, 2011. Disponibles à l'adresse : www.fao.org/fileadmin/templates/biodiversity_paia/PAI-FAO-book_lr.pdf

déstabilisés. Lorsque des éléments du système sont affaiblis et mis à mal, le système dans son ensemble peut se briser et cesser d'être viable.

L'investissement dans la production d'aliments par des exploitants familiaux à petite échelle améliorera la fourniture de denrées alimentaires ainsi que la durabilité sociale et environnementale; elle permettra de sauvegarder les moyens de subsistance pour la plupart des personnes.

- Comme l'a jugé nécessaire l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (EICSTAD), les investissements agricoles devraient être redirigés vers le soutien de modèles de production et de récolte plus écologiques, riches en biodiversité, adaptés et résilients valorisant les agriculteurs familiaux, les pasteurs nomades et les artisans pêcheurs, et qui s'appuient sur leurs connaissances et leurs compétences.
- Afin de développer des systèmes alimentaires plus résilients aux chocs, y compris au changement climatique, il est nécessaire de protéger, de réhabiliter et de développer les semences et les races de bétail paysannes, ainsi que les espèces aquatiques adaptées localement.
- Ces semences et ces races de bétail devraient être améliorées en mettant en place des systèmes de recherche participative et par la conservation à la ferme, et non en recourant aux OGM dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et le système alimentaire. Les législations et les politiques en matière de prévention des risques biotechnologiques devraient protéger la production d'aliments qui est écologique et riche en biodiversité, ainsi que l'approvisionnement en aliments sains, garantis par les agriculteurs familiaux, dans le respect du principe de précaution.
- Les améliorations à la conservation et à l'utilisation durable des pêches, aussi bien continentales que maritimes, obtenues grâce au développement des Directives internationales de la FAO visant à garantir des pêches artisanales durables, contribueront à assurer la sécurité alimentaire et à éliminer la pauvreté, augmenteront la diversité socioculturelle du système alimentaire, garantiront des emplois et des moyens de subsistance décents et amélioreront les économies locales et nationales.

4.2) Ressources productives

L'accès aux ressources productives, y compris la terre, l'eau, les semences, la biodiversité agricole et l'énergie, qui restent sous le contrôle démocratique des communautés locales, est fondamental pour les agriculteurs familiaux.

La **terre** est menacée par de vastes accaparements de terres et par des schémas commerciaux peu transparents, qui s'approprient l'exploitation de la terre au service des besoins alimentaires et énergétiques des pays investisseurs, souvent avec la connivence des élites nationales, plutôt que de répondre aux besoins alimentaires des communautés locales. La terre est également mise en danger par les méthodes de production industrielles; celles-ci ont recours aux monocultures et à l'utilisation intensive de produits chimiques, qui dégradent et érodent le sol. Les solutions aux problématiques de la terre doivent être développées en réponse à la réalité et au contexte de chaque pays ainsi qu'aux besoins des communautés. Comme nous l'avons mentionné au début de ce rapport, les solutions doivent venir du niveau local où sont définies les règles de vie en commun dans la société. Il est essentiel d'éviter la 'mise en propriété' de la terre qui peut conduire à la privatisation de l'héritage national et à une recrudescence des conflits. Très simplement, à ce stade, un moratoire doit être conclu sur les accaparements de terres et le transfert du contrôle de vastes zones de terre à des investisseurs privés, étrangers ou nationaux. À plus long terme, la législation qui garantit l'accès à la terre, les forêts et la pêche par les producteurs à petite échelle, dont la subsistance dépend de ces ressources, doit être mise en place à partir de la politique foncière de l'Union Africaine et des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, pêches et forêts adoptées par le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale en mai 2012.

L'accès à l'**eau** est l'une des principales contraintes pour la production, en particulier pour les agriculteurs familiaux qui dépendent souvent de la culture pluviale. L'agriculture industrielle tend à une consommation intensive d'eau. La rareté de l'eau est un problème de plus en plus urgent dans le monde, alors que des intérêts puissants cherchent à détourner à leur usage les approvisionnements en eau, depuis l'introduction des actifs « eau » dans les portefeuilles d'investissement, les vastes plans d'irrigation à grande échelle qui pompent et détournent l'eau

des bassins hydrographiques et des fleuves dont dépendent les communautés, jusqu'aux plantations disposent de moyens capables d'effectuer des forages plus profonds que les puits des agriculteurs familiaux voisins dont l'approvisionnement en eau se raréfie de ce fait.³⁶ Face à cette pénurie en eau, il est nécessaire d'investir et de soutenir les méthodes de production qui préservent l'eau, les méthodes d'irrigation durables à petite échelle et les récoltes d'eau de pluie que les agriculteurs familiaux peuvent utiliser afin d'améliorer leur propre approvisionnement en eau. Il est également important de revigorer et de renforcer les systèmes et arrangements communautaires pour la gestion des ressources en eau partagées.

La biodiversité des semences, des races d'animaux d'élevage et toute autre forme de **biodiversité agricole** font face à de multiples menaces en termes de diversité disponible pour les producteurs à petite échelle en raison de la puissance des entreprises qui ont recours aux régimes de propriété intellectuelle, aux contrats commerciaux et aux technologies visant à restreindre l'accès et à faciliter le contrôle monopolistique sur ces ressources génétiques essentielles pour l'alimentation et l'agriculture. Le développement des technologies qui ont un impact négatif sur les variétés traditionnelles et améliorées de cultures vivrières et de races de bétail des paysans, ou qui en détruisent les génomes, limitent l'accès et l'utilisation durable.

La diversité des cultures et espèces animales traditionnelles utilisées par les agriculteurs familiaux forme une 'banque génétique' naturelle, qui est une immense ressource productive. L'agriculture industrielle par contre fonctionne pratiquement exclusivement avec environ 100 races de cinq espèces de bétail, et quelques 150 cultures, même si celles-ci se concentrent essentiellement sur uniquement quatre types de culture – le maïs, le riz, le soja et le blé. A l'opposé, l'agriculture familiale travaille avec près de 8.000 races de 40 espèces de bétail et a développé 1,9 millions de variétés de 5.000 espèces de culture.³⁷ La fourchette et la résilience des espèces disponibles sont notamment importantes pour répondre au changement climatique.

De nombreux producteurs à petite échelle, qui dépendent de la réduction de la disponibilité de la **biomasse**, sont pauvres en **énergie** alors que l'accès à l'énergie pourrait améliorer de nombreux aspects de leurs vies, comme la production, la transformation, le commerce et, bien entendu, la cuisine des denrées alimentaires. Or, il est nécessaire de trouver des solutions écologiquement durables, particulièrement dans le contexte du changement climatique, et qui soutiennent les communautés locales. L'infrastructure énergétique à petite échelle et les services énergétiques locaux, comme la micro-énergie hydraulique et les projets solaires et éoliens à petite échelle, ainsi que les fourneaux de cuisson améliorés fonctionnant avec la biomasse constituent un élément essentiel de la constitution d'un système alimentaire local, contrôlé par la population.

Les petites entreprises **marines** de pêche sont menacées par la surpêche industrielle. Les flottes géantes de chalutiers provenant d'Europe et d'Asie captent une proportion énorme du poisson de l'océan de la côte d'Afrique de l'Ouest. Les communautés vivant de la pêche artisanale sur les rives du lac Victoria, par exemple, sont également menacés par «l'accaparement dans l'utilisation de l'eau» lorsque les gouvernements concernés accordent des concessions à de grandes entreprises qui privent les populations locales de leur accès traditionnel aux eaux du lac. De même, les opportunités offertes par l'**aquaculture** à petite échelle sont battues en brèche par l'aquaculture industrielle. Peu de choses ont été faites pour protéger les moyens de subsistance des quelques 2 millions de petits pêcheurs et transformateurs de poissons. Ceci est dû en partie à leur 'invisibilité' en raison du manque d'informations concernant la pêche, la transformation et le marché largement informels, mais également au postulat que la pêche artisanale serait un secteur négligeable et une activité secondaire pour un ménage. La vraie valeur nutritionnelle du poisson provenant de ce secteur et le poids économique du commerce de poissons transformés ne sont pas reconnus, en partie parce qu'une grande partie du travail est effectuée par les femmes. Les artisans pêcheurs à petite échelle ont besoin d'une reconnaissance de leurs droits et d'une réglementation pour les flottes de pêche industrielles nationales et étrangères. Un soutien pour la transformation et le commerce est nécessaire, non seulement sous la forme d'infrastructures et d'installations, mais également dans certains domaines politiques tels que la suppression des droits de douane pour la vente intra-régionale des produits locaux.

En ce qui concerne les **pasteurs nomades**, l'accès à de larges zones de pâturage est essentiel pour que l'activité pasteur nomade soit viable. Les évaluations de personnes extérieures selon lesquelles la terre serait 'vide' ou 'sous-utilisée' cachent l'utilisation réelle de la terre par les

³⁶ Sylvia Kay et Julia Franco, *The global water grab: a primer*. Amsterdam: TNI, 2012. Disponible à l'adresse : www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/watergrabbingprimer-altcover2.pdf

³⁷ ETC Group, *Who will feed us?* ETC Group, 2009, p1. Disponible sous le lien : www.etcgroup.org/sites/www.etcgroup.org/files/ETC_Who_Will_Feed_Us.pdf

pasteurs nomades et le soutien que cela représente pour leurs moyens de subsistance. L'enfermement 'd'îlots' fertiles de très haute qualité au sein des terres sèches pour l'agriculture sédentarisée est déstabilisant parce qu'il s'agit des zones dont dépendent les pasteurs nomades au moment des sécheresses. Les systèmes partagés et socialement acceptés de gestion des ressources naturelles sont essentiels pour le pastoralisme, et contribuent à éviter les conflits entre les pasteurs nomades et les communautés sédentarisées. Des 'corridors à bétail' (voies de transhumance) existent depuis des générations et permettent aux pasteurs nomades de déplacer leurs troupeaux d'une zone à une autre, mais au cours des dernières décennies, ont souvent cessé d'être reconnus. Le rétablissement de ces corridors est important, comme le sont les accords sur l'utilisation partagée de l'eau. Une plus grande intégration régionale offre des opportunités d'une meilleure reconnaissance politique des systèmes de pastoralisme transnationaux, et le Cadre Politique sur le Pastoralisme de l'Union Africaine (AU Pastoral Policy Framework) ouvre la voie à une évolution positive.

La garantie des droits d'accès aux ressources productives que sont la terre, l'eau et les éléments de la biodiversité agricole, ainsi que les droits de contrôle de ces ressources, est essentielle au soutien de l'agriculture familiale, de la production d'aliments à petite échelle et de systèmes alimentaires résilients.

- Les questions foncières exigent une attention particulière, tenant compte du contexte de chaque pays ; cependant, l'attribution simpliste de titres de propriété sur les terres, qui peut mener à la privatisation des biens communs, de l'héritage national et des terres ancestrales, ne garantira pas l'accès à long terme, notamment pour les jeunes.
- Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale doivent être mises en œuvre au niveau national, conformément au Cadre et aux lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique de l'Union Africaine.
- L'accapement des terres et de l'eau par des investisseurs privés étrangers ou nationaux, qui procèdent au transfert de vastes zones de terres et accèdent aux ressources en eau sous contrôle local, doit être interdit par le biais de moratoires appliqués à l'échelle nationale.
- Les zones de pâturage des pasteurs nomades et les corridors migratoires (voies de transhumance) doivent être délimités et protégés.
- Les zones exclusives de pêche destinées à l'usage prioritaire des artisans pêcheurs des mers, lacs et rivières doivent être délimitées et protégées.
- Les fournisseurs d'aliments à petite échelle doivent avoir accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, au contrôle de ces dernières et à la biodiversité agricole d'une manière plus générale. La concrétisation des droits des agriculteurs devrait tenir compte des objectifs du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- L'utilisation durable et efficiente que font les agriculteurs familiaux de la biomasse locale pour la fourniture d'énergie exige un plus grand soutien.

4.3) Ressources financières

Pour permettre aux agriculteurs familiaux d'effectuer des investissements, il est essentiel de leur accorder plus de contrôle sur les ressources financières qu'ils génèrent eux-mêmes ainsi que la possibilité de mobiliser des ressources additionnelles si nécessaire. Les producteurs et transformateurs d'aliments à petite échelle doivent souvent lutter pour accéder au crédit, et ceci est notamment un problème pour les femmes. Le défaut d'accès au crédit auprès d'établissements reconnus peut enfermer des agriculteurs familiaux dans la spirale de l'endettement et de l'exploitation.

Assurer l'accès au crédit à des conditions plus faciles est donc essentiel. Cependant, plus largement, il est nécessaire de mettre en place des systèmes financiers durables qui permettent de maintenir les économies dans les zones rurales où elles peuvent générer de nouveaux investissements et des cycles économie-crédit-investissement vertueux. Les systèmes financiers décentralisés, basés sur les banques d'épargne ou les banques coopératives rurales et locales, doivent être soutenus, avec l'identification des formes les plus adaptées aux réalités locales spécifiques.

Lorsque les prestataires financiers fournissent un crédit ou un financement, ce dernier doit répondre aux besoins prioritaires des paysans et soutenir les réseaux alimentaires locaux. Les

financiers peuvent ne pas reconnaître ou comprendre les besoins des paysans; ils doivent donc être suffisamment ouverts pour s'adapter à ce que les paysans eux-mêmes peuvent leur dire. Les ressources financières sont nécessaires pour les semences localement adaptées et riches en biodiversité, les divers animaux de reproduction, les pesticides bio, les fumiers organiques, les équipements appropriés pour le labour, l'irrigation et le transport, ainsi que les sources d'énergie durables.

Lorsque les paysans s'organisent en coopératives pour la production, la transformation et la commercialisation, l'un des avantages est également d'améliorer leur capacité à accéder au crédit et au financement.

Face aux chocs, les instruments de protection sociale peuvent offrir un réseau de sécurité efficace. Celui-ci peut inclure l'assistance sociale, l'assurance sociale et les efforts à l'intégration sociale. Il peut exister une controverse sur la protection sociale en raison des mauvaises expériences liées à des programmes insuffisants, mais les plans de protection sociale bien conçus peuvent être bons pour la croissance et améliorer la sécurité alimentaire. La protection sociale est un droit de l'homme.

Le bétail et les réserves de céréales peuvent avoir un rôle important en matière de sécurité sociale afin de soutenir la souveraineté alimentaire, notamment si cette dernière peut être assurée à partir de la production locale de denrées culturellement appropriées. Les plans d'assurance cultures et bétail ont suscité un intérêt comme complément privé de la sécurité sociale, mais dans des contextes de grande pauvreté, de risques et de primes très élevés, leur avantage est limité et ces assurances ne sont souvent pas très largement souscrites.³⁸

Des sources durables de crédit, des mesures de protection sociale et la constitution de réserves de céréales et d'aliments pour le bétail, ainsi que des ressources en animaux d'élevage sont nécessaires pour renforcer la résilience de l'agriculture familiale et des systèmes alimentaires locaux.

- Pour le soutien à long terme du modèle d'agriculture familiale et de la fourniture des moyens nécessaires pour mettre en œuvre des systèmes alimentaires durables (par ex. semences adaptées localement et riches en biodiversité, animaux d'élevage et de reproduction d'origines variées, bio-pesticides, fumiers organiques, équipements appropriés pour le labour, l'irrigation, l'élevage, l'aquaculture et le transport et la fourniture d'énergie durable), des fonds spécifiques à prix abordable sont nécessaires.
- L'accès des agriculteurs familiaux et des producteurs d'aliments à petite échelle au crédit consenti par les acteurs financiers privés, à des conditions raisonnables, exige un cadre réglementaire au niveau national.
- Des instruments de protection sociale pouvant agir comme filets de sécurité efficaces pour les agriculteurs familiaux et les autres producteurs d'aliments à petite échelle devraient être mis en place en cas de besoin.
- Des réserves de céréales, permises par la production locale, sont nécessaires afin de stabiliser les prix et en tant qu'outil de sécurité sociale, afin de soutenir la souveraineté alimentaire.

4.4) **Marchés**

Si les agriculteurs familiaux sont à tout moment impliqués sur le marché, ils sont préoccupés par le type de marché qu'ils veulent soutenir et construire.

Les paysans doivent pouvoir recevoir une rémunération décente pour la partie de leur production vendue sur les marchés locaux qui valorise leur production. La transformation et l'échelonnage de la vente des cultures stockées peuvent permettre d'ajouter de la valeur. La manière dont les paysans s'engagent sur le marché et le niveau de contrôle dont ils disposent sur les prix déterminent la durabilité de leurs revenus.

Une contrainte de base pesant sur la capacité des agriculteurs familiaux de commercialiser leur production excédentaire est souvent simplement un manque de routes et d'autres infrastructures de transport pour atteindre les marchés voisins et urbains. Les installations et infrastructures

³⁸ High Level Panel of Experts, *Social protection for food security*. Rome: CFS: 2012, pp 12, 34-35. www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-3-Food_security_and_climate_change-June_2012.pdf

présentes sur les marchés eux-mêmes ont également besoin d'être développées. L'investissement public dans les infrastructures est une nécessité de base.

Comme discuté précédemment, lorsque les agriculteurs familiaux entrent sur ce nouveau type de marché, caractérisé par une marchandisation des intrants et des produits (« commodified market », en anglais), ils deviennent le maillon d'une chaîne marchandisée, perdant leur autonomie et leur contrôle sur la base de ressources, les marchés locaux et les emplois. Ce contrôle passe alors aux mains de l'agrobusiness, qui détient le pouvoir sur le marché, en raison de sa capacité à fixer les prix des produits et des intrants commerciaux. Depuis des décennies, en Afrique, ce nouveau marché a imposé une orientation vers l'exportation, dont les populations locales ne bénéficient souvent pas. Cette tendance se poursuit dans les plans d'investissement menés par les institutions telles que la Banque africaine de développement et le NEPAD. La récente expérience des accaparements de terres et la ruée pour le contrôle des ressources naturelles de l'Afrique ont cristallisé le contrôle croissant des terres et leur concentration par les entreprises. L'accaparement des terres illustre également un aspect de la financiarisation de l'agriculture sous la forme de l'implication des marchés financiers et de la spéculation. Les biocarburants ont souligné un autre aspect, selon lequel les marchés financiers extérieurs déterminent si la production agricole est utilisée pour l'alimentation humaine, la production de carburants, l'alimentation du bétail, la fabrication de fibres ou à d'autres fins, avec les répercussions négatives que l'on connaît sur la sécurité alimentaire.

L'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les agriculteurs familiaux consiste à persuader les responsables de l'élaboration des politiques d'évaluer les impacts négatifs de ce marché, tels que la perte des moyens de subsistance, d'emplois, d'exploitations, l'exode rural, notamment des jeunes, la faible qualité de l'alimentation et l'insécurité alimentaire, et de reconnaître qu'ils ne sont pas inévitables. A l'extérieur de ce marché, les agriculteurs familiaux cherchent à forger des marchés contrôlés démocratiquement par la population, soutenant le respect la nature et promouvant les moyens de subsistance. La reconnaissance et le renforcement, par les responsables de l'élaboration des politiques, du large éventail de systèmes et structures de commerce informels qui demeurent fortement présents, jusqu'à ce jour, en Afrique, pourraient contribuer à la création d'une alternative à ce marché, en mesure d'être mieux adaptée pour répondre aux besoins de la population.

Lorsque c'est nécessaire, les agriculteurs familiaux entrent bel et bien sur le marché des produits. Dans ce cas, la capacité à organiser et à former des coopératives, des réseaux ou des organisations similaires est vitale pour pouvoir faire valoir un quelconque pouvoir de négociation, grâce à leur influence sur l'offre et la demande. La Githunguri Dairy Farmers Co-operative Society kenyane, par exemple, a eu un impact important sur le secteur laitier du pays, et occupe désormais le rang de troisième exploitation laitière du pays, alors que sa marque de lait « Fresha » est numéro un des ventes dans la capitale, Nairobi. Les droits des producteurs à s'organiser et l'existence de leurs organisations doivent encore être actés dans les cadres légaux et politiques.

La question des réserves et des magasins de céréales fournit une bonne illustration des conflits d'intérêts entre les marchés des produits qui sont reconnus et les marchés informels. Les politiques d'ajustement structurel et les règles du commerce international ont démantelé le système existant mis en place par les gouvernements africains de réserves de céréales et opposent maintenant une résistance à leur rétablissement, même si la crise des prix alimentaires a démontré que certaines formes de réserves sont nécessaires non seulement pour des raisons humanitaires, mais aussi pour corriger les dysfonctionnements du marché.

Les producteurs locaux font face, sur leurs marchés locaux, à la concurrence des importations via le commerce déloyal. Des années de politiques d'ajustement structurel ont contraint les pays africains à libéraliser et à ouvrir leurs marchés à la concurrence de sociétés et de systèmes de production puissants, lesquels se sont renforcés au travers des décennies et même des siècles de soutien et de protection de la part de leurs propres pays. Tandis que tous les pays, y compris ceux situés dans l'hémisphère Nord, devraient pouvoir soutenir la production pour leurs propres réseaux alimentaires locaux, les produits subventionnés ne devraient pas pouvoir concurrencer les marchés locaux d'autres pays, et notamment ceux de l'hémisphère Sud. La rhétorique de la libre concurrence commerciale est particulièrement vide de sens à l'aune des barrières non-douanières que les pays riches imposent autour de normes et de certifications de santé et de qualité ; or, il est clair que les producteurs à petite échelle n'ont pas la capacité de se conformer à ces dernières. Les gouvernements africains doivent protéger leurs propres systèmes alimentaires et agriculteurs familiaux contre la concurrence déloyale.

Inversement, il est nécessaire d'appuyer les mesures de soutien au commerce dans les régions africaines. Un commerce transnational dynamique existe déjà pour les denrées alimentaires

importantes pour la sécurité alimentaire locale, y compris les productions de base, les légumes, le poisson transformé de manière artisanale et la viande provenant des troupeaux de pasteurs nomades. La majeure partie de ce commerce s'effectue au sein des systèmes de commerce informels, et souvent les règles commerciales formelles font en réalité obstacle à ce commerce. Des politiques sont au contraire nécessaires pour encourager ce commerce important, y compris la suppression ou la diminution des droits de douane sur les produits des petits paysans, pêcheurs et bergers, ainsi que des facilités et des systèmes permettant aux pasteurs nomades de déplacer leurs troupeaux à des fins de commerce hors frontières.

Le développement d'un secteur de transformation local et efficient, fournissant des moyens de subsistance pour les petits producteurs, est vital pour l'avenir des réseaux alimentaires locaux. C'est également crucial pour les économies africaines plus largement. Le secteur de la transformation alimentaire dispose d'un grand potentiel en tant qu'industrie stratégique permettant de favoriser la capacité et les compétences industrielles de manière à créer des emplois et à soutenir les économies locales. Le financement et le soutien des infrastructures sont essentiels pour faire décoller les projets. Pareil soutien devrait cibler, en particulier, les femmes et les jeunes.

Un aspect de ce soutien devrait être de mener une discussion sur les solutions permettant aux producteurs et transformateurs à petite échelle de satisfaire les exigences en matière de certification de la qualité, sans imposer de frais de transaction excessifs aux petites entreprises. Les solutions possibles seraient la certification via les coopératives, les institutions sociales traditionnelles et les organes similaires, ainsi que les options en matière d'auto-certification.

Une asymétrie spécifique des marchés concerne l'accès à l'information. Un soutien en vue d'améliorer l'accès à l'information pour les agriculteurs familiaux est important, que ce soit par la radio, les téléphones portables ou d'autres technologies. Des initiatives telles que la récente « Bourse aux céréales » au Mali, évoquée ci-avant, pourraient se répéter et se développer. L'objectif de cette bourse est de contribuer à établir un marché transparent associant producteurs et acheteurs lorsque les prix de gros peuvent être négociés et convenus à leur juste valeur. Cette bourse exclut toute activité de spéculation.

La fluctuation des prix affecte les producteurs comme les consommateurs, notamment lorsque les prix augmentent durant la saison de la faim. Les mesures de stabilisation des prix, en particulier via la constitution de réserves comme les banques de céréales, peuvent aider à contrer ce phénomène.

Le renforcement et la mise en place de marchés agricoles et alimentaires qui restent sous le contrôle des agriculteurs familiaux et des producteurs d'aliments à petite échelle, qui fournissent des aliments et des moyens de subsistance à ces derniers, et qui soutiennent une production durable d'un point de vue social et environnementale sont essentiels.

- Les données permettant de consigner les structures d'échange et de commerce largement « invisibles », lesquelles sont les plus importantes pour les producteurs et transformateurs à petite échelle et les consommateurs, doivent être recueillies et des études de marché utilisant ces données doivent être menées.
- Les politiques et les services visant à reconnaître et soutenir ce commerce actuellement « invisible » doivent être réorientés.
- La régulation du contrôle de l'agrobusiness à grande échelle sur le marché est nécessaire afin de réduire ou d'éliminer les situations non équitables dans le pouvoir de marché.
- Alors que l'intégration régionale et le commerce peuvent faciliter les échanges transfrontaliers, le commerce déloyal et les accords commerciaux inégaux portent préjudice aux agriculteurs familiaux et aux producteurs d'aliments à petite échelle; les gouvernements nationaux devraient donc renoncer à les accepter. La transformation durable et à petite échelle des aliments, qui accorde la priorité au soutien des initiatives impliquant les femmes et les jeunes, peut constituer un secteur stratégique de l'économie.
- Les mesures de stabilisation des prix, notamment par le biais de réserves telles que les banques de céréales, peuvent aider à contrecarrer la fluctuation des prix, qui affecte aussi bien les producteurs que les consommateurs, notamment étant donné que les prix augmentent en période de disette.
- La possibilité de mettre en place des bourses aux céréales, afin d'améliorer les marchés locaux et nationaux des céréales, devrait être explorée; cependant, il est important que ces bourses ne permettent aucune activité de spéculation.

4.5) Recherche et développement des capacités

Comme il a été observé :

« Nous avons besoin d'un changement radical afin de passer du système de recherche agricole actuel, vertical et de plus en plus contrôlé par les entreprises privées, à une approche qui accorde plus de responsabilité et de pouvoir décisionnel aux paysans, peuples autochtones, travailleurs du secteur alimentaire, consommateurs et citoyens pour la production de connaissances sociales et écologiques. Tout le processus devrait conduire à la démocratisation de la recherche, à diverses formes de demandes conjointes de renseignements sur la base de connaissances spécialisées ou non, une augmentation des réseaux horizontaux pour un apprentissage et une action autonomes, et une surveillance plus transparente. »³⁹

Ce n'est pas une position « anti-scientifique » ; les agriculteurs familiaux sont innovants, ils utilisent constamment leurs connaissances et leurs compétences pour produire des technologies appropriées et sont désireux d'adopter les innovations qui leur profitent. Cependant, le point essentiel est que les communautés locales doivent pouvoir décider elles-mêmes des innovations et des technologies nécessaires, quand, où et à quelles conditions.⁴⁰ Faire ceci implique, d'une part, une ouverture d'esprit des organismes décisionnels et des structures de gouvernance de l'institution de recherche en place et, d'autre part, le renforcement des espaces et des institutions des organisations paysannes et de communautés plus larges afin de pouvoir débattre des priorités en matière de recherche, définir et adopter ses priorités, et développer ses propres connaissances.

Les services de vulgarisation agricole sont une voie importante permettant de partager et de diffuser les informations, et il est nécessaire que les services publics leur accordent de nouveau la priorité. Cependant, les systèmes de vulgarisation doivent également être réformés, à commencer par la formation du personnel sur les méthodes et technologies agricoles durables. Le personnel de vulgarisation doit également être formé à respecter le savoir des paysans, et à apprendre de ce savoir, en vue d'un programme interactif de développement des capacités. De même, les membres des communautés devraient participer à la conception, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation du programme de vulgarisation.

Outre les services de vulgarisation, il faut que les réseaux paysans dans la région prennent eux-mêmes l'initiative de développer des institutions ayant pour objectif de partager le savoir, y compris via les formations et le renforcement de capacité, les échanges et le partage des compétences entre paysans.

La recherche participative, qui soutient et est déterminée par les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle, est nécessaire afin d'améliorer la capacité d'adaptation et la résilience de l'approvisionnement en aliments.

- Des programmes de recherche véritablement participatifs, valorisant les connaissances et les compétences existantes, y compris la sélection participative, devraient être intégrés aux stratégies de recherche nationales soutenues par des financements publics, afin que les producteurs d'aliments à petite échelle aient un contrôle décisif pour pouvoir recadrer les priorités globales de la recherche.
- La responsabilité des chercheurs devrait être conçue vis-à-vis des organisations de petits fournisseurs d'aliments et les priorités de recherche ne devraient pas être soumises au contrôle des entreprises privées.
- La vulgarisation entre paysans et les programmes de partage des connaissances, ainsi que les processus similaires de partage des compétences entre fournisseurs d'aliments à petite échelle devraient être renforcés et devraient permettre de former les jeunes paysans, les pêcheurs et les pasteurs nomades pour développer des systèmes de production alimentaire résilients, y compris des compétences techniques et d'entreprise. Les innovations des agriculteurs familiaux et d'autres fournisseurs d'aliments à petite échelle devraient être promues via les médias et les programmes d'action et d'information pour la formation, l'éducation et la diffusion des informations.

³⁹ Michel Pimbert, *Transforming knowledge and ways of knowing for food sovereignty*. Londres: IIED, 2007. Disponible sous le lien: <http://pubs.iied.org/pdfs/14535IIED.pdf>

⁴⁰ *ibid*

4.6) Programmes/politiques du secteur public et participation des agriculteurs familiaux

Les agricultures familiales africaines ont réagi à l'attaque des politiques d'ajustement structurel et néolibérales en développant une variété de stratégies pour défendre leurs systèmes alimentaires locaux et en construisant leurs organisations aux niveaux national, régional et continental. Aujourd'hui, les réseaux d'organisations paysannes existent et interagissent avec les gouvernements et les institutions intergouvernementales au niveau national et régional; le ROPPA en Afrique de l'Ouest, la PROPAC en Afrique centrale, l'EAFU en Afrique de l'Est, la SACAU en Afrique du Sud. En octobre 2010, ces quatre plates-formes et l'UMAGRI au Maghreb se sont réunies au Malawi pour former l'Organisation Paysanne Panafricaine (PAFO) qui a été reconnue par l'Union Africaine.

La formulation participative des politiques agricoles et des programmes d'investissement – et le processus PDDAA – ont été un point fort dans le combat des plates-formes paysannes pour atteindre une implication significative dans la prise de décision. Déjà en 2004, les quatre plates-formes paysannes d'Afrique subsaharienne ont soumis au NEPAD leur vision concertée de l'agriculture dans le contexte du PDDAA. Depuis lors, elles ont continué à approfondir leurs plates-formes de propositions basées sur l'agriculture familiale durable et le contrôle renforcé de leurs systèmes alimentaires dans un cadre de souveraineté alimentaire.⁴¹ Elles ont défendu ces plates-formes dans les forums aux niveaux national et mondial sur les questions allant des politiques agricoles au commerce (par ex. les APE et l'OMC), l'accès aux ressources naturelles, la biodiversité, la recherche, la formulation et la mise en œuvre des programmes sectoriels en agriculture et autres.

Ces efforts ont connu un certain degré de succès. Les plates-formes paysannes ont été autorisées dans certains pays et régions à organiser les processus de consultations pour intégrer les idées des paysans dans la formulation des politiques agricoles et le régime foncier et les codes pastoraux.⁴² Dans certains cas, les plates-formes paysannes nationales ont pu obtenir la reformulation des Programmes d'investissements du pays pour lesquels elles n'étaient pas associées à la formulation et qui ne répondaient pas aux objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.⁴³ Dans ces cas, les facteurs clés ont été la capacité de parler d'une même voix et de créer des alliances fortes avec d'autres acteurs. L'invitation des responsables du gouvernement et des représentants élus à rendre compte a aussi été efficace.

Toutefois, beaucoup reste à faire. Les plates-formes paysannes doivent être capables d'aller au-delà de la défense générique de l'agriculture familiale pour développer leurs propres propositions de politiques et de programmes alternatifs qui renforcent leurs systèmes alimentaires durables, plutôt que de les copier dans les systèmes agroindustriels. Elles doivent défendre leur autonomie face aux efforts officiels de créer des plates-formes parallèles pour diviser le mouvement. Par ailleurs, pour garantir l'intégrité, les organisations et réseaux légitimes d'agriculteurs familiaux doivent être responsables et transparents dans le leadership à tous les niveaux.

Il est nécessaire d'ouvrir les processus de politiques agricoles aux idées et formes de connaissances plus diversifiées venant des paysans et de leurs organisations et que ces processus embrassent les approches participatives de prise de décisions dans l'élaboration des politiques et aussi dans la définition de l'agenda. Beaucoup d'écrits ont été réalisés sur le type de processus de débats inclusifs qui peuvent garantir une participation significative et décisive.⁴⁴ Un succès significatif obtenu par la société civile, y compris particulièrement les mouvements paysans, dans le processus de renouvellement du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA), a été la reconnaissance du droit de la société civile à développer de manière autonome un processus inclusif et auto organisé pour l'interaction avec les membres du gouvernement et le CSA dans l'ensemble – le Mécanisme de la Société Civile (MSC).⁴⁵ Dans le CSA, tous les participants, y compris la société civile, s'engagent dans le débat sur le même pied d'égalité, mais c'est un membre du gouvernement qui est responsable et comptable de la prise de décisions.

Il est nécessaire de réaliser ce niveau d'engagement significatif dans tous les forums d'élaboration de politiques, y compris ceux qui portent sur les décisions relatives aux investissements agricoles en Afrique et pour l'Afrique. Reconnaître que les mêmes questions sont soulevées à des niveaux

⁴¹ Voir la Déclaration et la Synthèse du Forum 2007 de Nyéléni sur la Souveraineté Alimentaire, www.nyeleni.org Voir aussi www.roppa.info www.eaffu.org et www.sacau.info

⁴² Par exemple, au Sénégal, au Mali et dans la CEDEAO.

⁴³ Le Burundi et le Bénin, par exemple.

⁴⁴ Voir, par exemple, les publications de McKeon and Pimbert.

⁴⁵ Voir le site Internet du Mécanisme de la société civile, www.csm4cfs.org

différents – du local au mondial – et dans divers forums différents, il est nécessaire de développer des stratégies d'engagement à des degrés multiples qui peuvent permettre aux plates-formes paysannes et à leurs alliés de défendre des plates-formes de revendications et de propositions communes et cohérentes où il existe une opportunité de produire un effet.

Le secteur public a un rôle essentiel à jouer en adaptant les cadres, les politiques et les programmes régissant les investissements nationaux, afin de satisfaire les besoins des agriculteurs familiaux. Avec un engagement efficace et décisif dans les processus politiques et la mise en œuvre pratique, les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle deviendront les architectes de leur propre avenir et de celui de leurs sociétés.

- Afin de garantir une amélioration de l'engagement politique et de la prise de décisions aux niveaux sous-national, national, régional et international, il est nécessaire de mettre en place des cadres multi-acteurs inclusifs, découlant des forums pertinents couvrant les questions mentionnées dans les conclusions ci-dessus, accueillant et facilitant la participation des organisations de la société civile, notamment des organisations, réseaux et mouvements sociaux d'agriculteurs familiaux et de producteurs d'aliments à petite échelle, et reconnaissant leur autonomie et les processus auto-organisés.

5) Principales conclusions

5.1) Modèles de production

L'investissement dans la production d'aliments par des exploitants familiaux à petite échelle améliorera la fourniture de denrées alimentaires ainsi que la durabilité sociale et environnementale; elle permettra de sauvegarder les moyens de subsistance pour la plupart des personnes.

- Comme l'a jugé nécessaire l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (EICSTAD), les investissements agricoles devraient être redirigés vers le soutien de modèles de production plus écologiques, riches en biodiversité, adaptés et résilients et des récoltes valorisant les agriculteurs familiaux, les pasteurs nomades et les artisans pêcheurs, et qui s'appuient sur leurs connaissances et leurs compétences.
- Afin de développer des systèmes alimentaires plus résilients aux chocs, y compris au changement climatique, il est nécessaire de protéger, de réhabiliter et de développer les semences et les races de bétail paysannes, ainsi que les espèces aquatiques adaptées localement.
- Ces semences et ces races de bétail devraient être améliorées en mettant en place des systèmes de recherche participative et par la conservation à la ferme, et non en recourant aux OGM dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et le système alimentaire. Les législations et les politiques en matière de prévention des risques biotechnologiques devraient protéger la production qui est écologique et riche en biodiversité d'aliments, ainsi que l'approvisionnement en aliments sains, garantis par les agriculteurs familiaux, dans le respect du principe de précaution.
- Les améliorations à la conservation et à l'utilisation durable des pêches, aussi bien continentales que maritimes, obtenues grâce au développement des Directives internationales de la FAO visant à garantir des pêches artisanales durables, contribueront à assurer la sécurité alimentaire et à élimination de la pauvreté, augmenteront la diversité socioculturelle du système alimentaire, garantiront des emplois et des moyens de subsistance décents et amélioreront les économies locales et nationales.

5.2) Ressources productives

La garantie des droits d'accès aux ressources productives que sont la terre, l'eau et les éléments de la biodiversité agricole, ainsi que les droits de contrôle de ces ressources, est essentielle au soutien de l'agriculture familiale, de la production d'aliments à petite échelle et de systèmes alimentaires résilients.

- Les questions foncières exigent une attention particulière, tenant compte du contexte de chaque pays ; cependant, l'attribution simpliste de titres de propriété sur les terres, qui peut mener à la privatisation des biens communs, de l'héritage national et des terres ancestrales, ne garantira pas l'accès à long terme, notamment pour les jeunes.
- Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale doivent être mises en œuvre au niveau national, conformément au Cadre et aux lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique de l'Union Africaine.
- L'accapement des terres et de l'eau par des investisseurs privés étrangers ou nationaux, qui procèdent au transfert de vastes zones de terres et accèdent aux ressources en eau sous contrôle local, doit être interdit par le biais de moratoires appliqués à l'échelle nationale.
- Les zones de pâturage des pasteurs nomades et les corridors migratoires (voies de transhumance) doivent être délimités et protégés.

- Les zones exclusives de pêche destinées à l'usage prioritaire des artisans pêcheurs des mers, lacs et rivières doivent être délimitées et protégées.
- Les fournisseurs d'aliments à petite échelle doivent avoir accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le contrôle de ces dernières et à la biodiversité agricole d'une manière plus générale. La concrétisation des droits des agriculteurs devrait tenir compte des objectifs du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- L'utilisation durable et efficiente que font les agriculteurs familiaux de la biomasse locale pour la fourniture d'énergie exige un plus grand soutien.

5.3) Ressources financières

Des sources durables de crédit, des mesures de protection sociale et la constitution de réserves de céréales et d'aliments pour le bétail, ainsi que des ressources en animaux d'élevage sont nécessaires pour renforcer la résilience de l'agriculture familiale et des systèmes alimentaires locaux.

- Pour le soutien à long terme du modèle d'agriculture familiale et de la fourniture des moyens nécessaires pour mettre en œuvre des systèmes alimentaires durables (par ex. semences adaptées localement et riches en biodiversité, animaux d'élevage et de reproduction d'origines variées, bio-pesticides, fumiers organiques, équipements appropriés pour le labour, l'irrigation, l'élevage, l'aquaculture et le transport et la fourniture d'énergie durable), des fonds spécifiques à prix abordable sont nécessaires.
- L'accès des agriculteurs familiaux et des producteurs d'aliments à petite échelle au crédit consenti par les acteurs financiers privés, à des conditions raisonnables, exige un cadre réglementaire au niveau national.
- Des instruments de protection sociale pouvant agir comme filets de sécurité efficaces pour les agriculteurs familiaux et les autres producteurs d'aliments à petite échelle devraient être mis en place en cas de besoin.
- Des réserves de céréales, fournies par la production locale, sont nécessaires afin de stabiliser les prix et en tant qu'outil de sécurité sociale, afin de soutenir la souveraineté alimentaire.

5.4) Marchés

Le renforcement et la mise en place de marchés agricoles et alimentaires qui restent sous le contrôle des agriculteurs familiaux et des producteurs d'aliments à petite échelle, qui fournissent des aliments et des moyens de subsistance à ces derniers, et qui soutiennent une production durable d'un point de vue social et environnement sont essentiels.

- Les données permettant de consigner les structures d'échange et de commerce largement « invisibles », lesquelles sont les plus importantes pour les producteurs et transformateurs à petite échelle et les consommateurs, doivent être recueillies et des études de marché utilisant ces données doivent être menées.
- Les politiques et les services visant à reconnaître et soutenir ce commerce actuellement « invisible » doivent être réorientés.
- La régulation du contrôle de l'agrobusiness à grande échelle sur le marché est nécessaire afin de réduire ou d'éliminer les situations non équitables dans le pouvoir de marché
- Alors que l'intégration régionale et le commerce peuvent faciliter les échanges transfrontaliers, le commerce déloyal et les accords commerciaux inégaux portent préjudice aux agriculteurs familiaux et aux producteurs d'aliments à petite échelle; les gouvernements nationaux devraient donc renoncer à les accepter. La transformation durable et à petite échelle des aliments, qui accorde la priorité au soutien des initiatives impliquant les femmes et les jeunes, peut constituer un secteur stratégique de l'économie.
- Les mesures de stabilisation des prix, notamment par le biais de réserves telles que les banques de céréales, peuvent aider à contrecarrer la fluctuation des prix, qui affecte aussi bien les producteurs que les consommateurs, notamment étant donné que les prix augmentent en période de disette.

- La possibilité de mettre en place des bourses aux céréales, afin d'améliorer les marchés locaux et nationaux des céréales, devrait être explorée; cependant, il est important que ces bourses ne permettent aucune activité de spéculation.

5.5) Recherche et développement des capacités

La recherche participative, qui soutient et est déterminée par les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle, est nécessaire afin d'améliorer la capacité d'adaptation et la résilience de l'approvisionnement en aliments.

- Des programmes de recherche véritablement participatifs, valorisant les connaissances et les compétences existantes, y compris la sélection participative, devraient être intégrés aux stratégies de recherche nationales soutenues par des financements publics, afin que les producteurs d'aliments à petite échelle aient un contrôle décisif, pour pouvoir recadrer les priorités globales de la recherche.
- La responsabilité des chercheurs devrait être conçue vis-à-vis des organisations de petits fournisseurs d'aliments et les priorités de recherche ne devraient pas être soumises au contrôle des entreprises privées.
- La vulgarisation entre paysans et les programmes de partage des connaissances, ainsi que les processus similaires de partage des compétences entre fournisseurs d'aliments à petite échelle devraient être renforcés et permettre de former les jeunes paysans, les pêcheurs et les pasteurs nomades à développer des systèmes de production alimentaire résilients, y compris des compétences d'entreprise et techniques. Les innovations des agriculteurs familiaux et autres fournisseurs d'aliments à petite échelle devraient être promues via les médias et les programmes d'action et d'information pour la formation, l'éducation et la diffusion des informations.

5.6) Programmes/politiques du secteur public et participation des agriculteurs familiaux

Le secteur public a un rôle essentiel à jouer en adaptant les cadres, les politiques et les programmes régissant les investissements nationaux, afin de satisfaire les besoins des agriculteurs familiaux. Avec un engagement efficace et décisif dans les processus politiques et la mise en œuvre pratique, les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle deviendront les architectes de leur propre avenir et de celui de leurs sociétés.

- Afin de garantir une amélioration de l'engagement politique et de la prise de décisions aux niveaux sous-national, national, régional et international, il est nécessaire de mettre en place des cadres multi-acteurs inclusifs, découlant des forums pertinents couvrant les questions mentionnées dans les conclusions ci-dessus, accueillant et facilitant la participation des organisations de la société civile, notamment des organisations, réseaux et mouvements sociaux d'agriculteurs familiaux et de producteurs d'aliments à petite échelle, et reconnaissant leur autonomie et les processus auto-organisés.

5.7) Perspectives

Si l'on veut bâtir un système alimentaire durable pour l'avenir, les recherches et le recueil de données doivent donner la priorité aux moyens grâce auxquels la plupart des personnes accèdent à la nourriture et recueillir ainsi activement des informations sur le commerce informel, dont une grande partie est « invisible », au sein du système alimentaire.

- Les réseaux alimentaires sont profondément ancrés dans les institutions sociales qui desservent les communautés rurales et urbaines et offrent une diversité saine de denrées alimentaires.
- L'adjectif « local » peut signifier plusieurs choses selon le contexte. L'adjectif désigne parfois une gamme d'activités quotidiennes, parfois l'économie nationale, par opposition à l'économie internationale; il désigne parfois l'économie régionale, y compris les liens entre les zones urbaines et rurales. L'adjectif « local » ne désigne pas seulement un concept géographique, mais un concept qui combine, de manière complexe, des dimensions géographiques, économiques, sociales et culturelles. L'utilisation de l'adjectif « local » permet de mettre l'accent sur la nécessité que les marchés alimentaires d'une région fassent bon usage des aliments produits dans la région, afin de bénéficier aux producteurs et aux consommateurs de

cette région, et qu'ils restent aux mains des habitants de la région, ainsi que sur la nécessité de protéger l'environnement de la région.

- Les agriculteurs familiaux forment la base du système alimentaire africain; le développement et la protection de la base de ressources des agriculteurs familiaux sont essentiels pour parvenir à un système alimentaire durable en Afrique.
- Les agriculteurs familiaux travaillent sur des marchés de différents types. La nature de ces marchés, et les modalités selon lesquelles ils y participent, affectent aussi bien la distribution de leurs aliments de haute qualité que leurs revenus.
- L'investissement effectué par les paysans s'élève à environ 85 % de tous les investissements agricoles en Afrique. Il est de très loin supérieur aux investissements directs étrangers, mais doit malgré tout être protégé contre leurs impacts négatifs. Le secteur public a un rôle essentiel à jouer, en adaptant les cadres, les politiques et les programmes d'investissement nationaux aux besoins des agriculteurs familiaux.
- Les agriculteurs familiaux sont de grands innovateurs. Les technologies développées avec les agriculteurs familiaux et contrôlées par eux leur bénéficieront.

6) Bibliographie

Abessolo Amougou P., *Systèmes alimentaire durables dans l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et Centrale*. PROPAC, 2013

Afrique verte, *Renforcer les capacités des réseaux d'organisation agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010... et ses incidences sur le warrantage au Niger*. Décembre 2010

Afrique verte, « Sécurité alimentaire au Sahel : la veille documentaire d'Afrique Verte », revue du web « *sécurité alimentaire au sahel* », N°32, Sept. 2009

Alliance for Commodity Trade in Eastern and Southern Africa, *Guiding investments in sustainable agricultural markets in Africa*. ACTESA / COMESA, 2010
www.aec.msu.edu/fs2/qisama/GISAMA_PS_3.pdf

Alliance for Rebuilding Governance in Africa (ARGA), *Changeons l'Afrique: 15 propositions pour commencer*. ARGAs, 2003
http://base.afrique-gouvernance.net/docs/bip63_cpchangeonsafrique_050614.pdf

Altieri M.A. et Koohafkan P., *Enduring farms: Climate change, smallholders and traditional farming communities*. Penang: Third World Network, 2008.
www.fao.org/nr/water/docs/Enduring_Farms.pdf

AU/IBAR, *Africa needs animals: policy briefing paper no 1*. Nairobi: AU/IBAR.
sites.tufts.edu/capeipst/files/2011/03/AU-IBAR-1-Eng.pdf

Blein R., Soulé Goura B., Dupaigne B.F. *Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*, FARM, Février 2008

Bulletin de veille, Inter-réseaux. *Développement rural*, N°201, Sept. 2012

Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), *Participations des organisations paysannes et leurs faïtières à la sécurité alimentaire et aux flux commerciaux dans les marchés des produits de base, rapport pays: le Mali*, Bruxelles, Avril 2011

Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), *Sécurité alimentaire et organisations intermédiaires: évaluation et identification des besoins de renforcement des capacités des organisations paysannes dans six pays de l'UEMOA et de la CEDEAO. Participation des organisations paysannes et de leurs faïtières à la sécurité alimentaire et aux flux commerciaux dans les marchés des produits de base (rapport final)*. Rapport réalisé sous la direction de Jacques Strebelle en collaboration avec Ousmane Ndiaye, dans le cadre du programme PROINVEST, sur base des 6 rapports nationaux rédigés par des experts nationaux (Mohamed Haidara-Mali, Hannah Nyamekye-Ghana, Boubacar Boubacar-Niger, Maurice Sanwidi-Burkina Faso, Pap Alasane Diop-Sénégal et Ken Ukaoha-Nigeria). Avec les suggestions finales de Mamadou Cissokho, Président honoraire du ROPPA. Bruxelles, Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), 2011.
www.csa-be.org/spip.php?article820

Commissionne Européenne, *An EU policy framework to assist developing countries in addressing food security challenges*. Bruxelles, 2010
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_EN.PDF

Conférence Régionale sur la situation agricole et les opportunités d'échanges des produits agricoles et agro-alimentaires au sahel et en Afrique de l'Ouest (CORPAD). *Rapport de Synthèse*, Lomé, République Togolaise, 26-30 mars 2012

Cranbrook C., *The real choice*. Londres: CPRE, 2006
www.cpre.org.uk/resources/farming-and-food/local-foods/item/1912

Déclaration de Nyéléni. Sélingué, Mali. Nyéléni 2007: Forum pour la Souveraineté Alimentaire, 2007 www.nyeleni.org/spip.php?article286

Déclaration finale des Organisations de la Société Civile, Consultation Régionale de la Société Civile pour l'Afrique tenue à Brazzaville les 21 et 22 Avril 2012

De Schutter O., Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, *Rapport relatif à l'agroécologie et le droit à l'alimentation*, www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_en.pdf

EAFF, PROPAC et ROPPA, *Les investissements dans l'agriculture pour renforcer l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires durables en Afrique*. Mfou, Yaoundé, Cameroun, 2011. www.europafrique.info/fr/publications/les-investissements-dans-l-agriculture-pour-renforcer-l-agriculture-familiale-et-les-systemes-alimentaires-durables-en-afrique

Ensor J., *Biodiverse agriculture for a changing climate*, Practical Action, 2009 www.practicalaction.org/docs/advocacy/biodiverse-agriculture-for-a-changing-climate-full.pdf

ETC Group, *Who will feed us?* ETC Group, 2009 www.etcgroup.org/sites/www.etcgroup.org/files/ETC_Who_Will_Feed_Us.pdf

Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement (EICSTAD – IAASTD en Anglais) - rapports, disponibles dans www.iaastd.net

FAO, *Sustaining agricultural biodiversity and agro-ecosystem functions*. 1998 www.fao.org/sd/EPdirect/EPre0080.htm

FAO, « The special challenge for sub-Saharan Africa » *Forum d'experts de haut niveau : Comment nourrir le monde en 2050*. Rome : FAO, 2009 www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/Issues_papers_FR/Le_d%C3%A9fi_sp%C3%A9cifique_%C3%A0_l'E2%80%99Afrique_subaharienne.pdf

FAO, *The state of food and agriculture 2012*. Rome: FAO, 2012 www.fao.org/docrep/017/i3028e/i3028e.pdf

Forum économique mondial, *New Vision for Agriculture*. 2011 www3.weforum.org/docs/IP/AM11/CO/WEF_AgricultureNewVision_Roadmap_2011.pdf

Goïta M., *Système de production, de transformation et de commercialisation des produits en Afrique de l'Ouest: une illustration avec le cas du mil dans la région de Sikasso au Mali*. ROPPA, 2013

Grandval et al, "Comprendre la demande des villes pour valoriser les produits locaux" *Grain de sel: la revue d'inter-réseaux développement rural*. 58, Avril-Juin 2012 www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/GDS58_Vvalorisation_des_produits_locaux.pdf

High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition, *Investing in smallholder agriculture for food and nutrition security: v0 draft*. Rome: CFS, draft for consultation 2012 typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/_Smallholders/HLPE_V0_draft-Investing_in_SH.pdf

High Level Panel of Experts, *Social protection for food security*. Rome: CFS: 2012 www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-3-Food_security_and_climate_change-June_2012.pdf

IFAD, *Viewpoint: smallholders can feed the world*. Rome: IFAD, 2011 www.ifad.org/pub/viewpoint/smallholder.pdf

IIED, *Briefing: adapting agriculture with traditional knowledge*. Londres: IIED, 2011 pubs.iied.org/pdfs/17111IIED.pdf

International Collective in Support of Fishworkers, *Report of the Study on Problems and Prospects of Artisanal Fish Trade in West Africa*. ICSF, 2002 aquaticcommons.org/256/1/rep_WAfrica_artisanal_fishtrade.pdf

International Institute for Environment & Development, *Modern and mobile*. Londres: IIED, 2010. pubs.iied.org/pdfs/12565IIED.pdf

Kay S. et Franco J., *The global water grab: a primer*. Amsterdam: TNI, 2012 www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/watergrabbingprimer-altcover2.pdf

Laboratoire de Technologie Alimentaire et le Programme Economie des Filières de l'Institut d'Economie Rurale, *Etude diagnostique du secteur de la transformation des produits agricoles*. LTA/IER, 2005 www.dicsahel.org/docs_eco/Etuediagnostiquedusecteurdelatransformationdesproduitsagricoles.pdf

- Lines T., *Market power, price formation and primary commodities*. Recherche no 10. Genève: South Centre, 2006
www.southcentre.org/index.php?option=com_content&view=article&id=263
- Lothoré A. et Delmas P., « Accès au marché et commercialisation de produits agricoles: valorisation de produits ». Inter-réseaux, Développement rural
- Lowder et al, *Who invests in agriculture and how much?* Document de travail ESA No 12-09. Rome: FAO, 2012 www.fao.org/docrep/017/ap854e/ap854e.pdf
- Mecheo S., *Models of production and consumption and local markets: building on the experiences of African family farmers in their struggles to realize food sovereignty*. EAFF, 2013
- Murphy S., *Concentrated market power and agricultural trade*. Berlin: Heinrich Boell Stiftung, 2006. www.iatp.org/files/451_2_89014.pdf
- Nekesa P. et Meso B., *Traditional African vegetables in Kenya: production, marketing and utilization*. Workshop report. IPGRI. 1997
www.underutilized-species.org/documents/publications/traditional_african_vegetables/ch14.htm
- Nguegang P. A., *L'agriculture urbaine et périurbaine à Yaoundé : analyse multifonctionnelle d'une activité montante en économie de survie*. Thèse, Université Libre de Bruxelles. 2008
<http://theses.ulb.ac.be/ETD-db/collection/available/ULBetd-01062009-213307/unrestricted/TheseNguegangProsper.pdf>
- Nkendah R., *The Informal Cross-Border Trade of agricultural commodities between Cameroon and its CEMAC's Neighbours*. Document pour la Conférence NSF/AERC/IGC, Mombassa, Kenya, le 4 décembre 2010 www.theigc.org/sites/default/files/sessions/nkendah.pdf
- Nyéleni newsletter "Food and cities". (11) Sept 2012
www.nyeleni.org/DOWNLOADS/newsletters/Nyeleni_Newsletter_Num_11_EN.pdf
- Oniang'o et al., "Contemporary African food habits and their nutritional and health implications", *Asia Pacific Journal of Clinical Nutrition* 12 (3) 2003
apjcn.nhri.org.tw/server/apjcn/volume12/vol12.3/fullArticles/Oniango.pdf
- Ouedraogo R., « Acquis et expériences du CILSS dans le domaine de la promotion de la transformation et de la valorisation des produits locaux : Bilan et perspectives ». Nov. 2008
- Platform for Agrobiodiversity Research, *Biodiversity for Food and Agriculture*. Rome: FAO, 2011.
www.fao.org/fileadmin/templates/biodiversity_paia/PAR-FAO-book_Ir.pdf
- Pimbert M., *Transforming knowledge and ways of knowing for food sovereignty*. Londres: IIED, 2007. <http://pubs.iied.org/pdfs/14535IIED.pdf>
- Rapport Brundtland : Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement, *Notre avenir commun*. N.U., 1987.
www.un-documents.net/our-common-future.pdf
- Rapport de Synthèse Nyéleni 2007*. Sélingué, Mali. Nyéleni 2007: Forum pour la Souveraineté Alimentaire, 2007 www.nyeleni.org/IMG/pdf/31Mar2007NyeleniRapportSynthese-fr.pdf
- ROPPA, *Appel de Niamey pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique de l'Ouest*, 2006
www.roppa.info/IMG/pdf/Appel_de_Niamey_definitif.pdf
- Sangaré D., *Etude de marché sur le riz local*. OXFAM, April 2011
- Schilter C., *L'Agriculture urbaine à Lomé: approches agronomique et socio-économique*. Paris: Karthala Editions, 1991
- Scott James C., *Seeing Like a State*. Yale University Press, 1998
- Stockholm Resilience Centre, *Strengthening agricultural biodiversity for smallholder livelihoods*. 2011 <http://bit.ly/Xx0ahM>
- van der Ploeg J. D., *The peasant mode of production revisited*. 2005
www.jandouwevanderploeg.com/EN/publications/articles/the-peasant-mode-of-production-revisited/
- Villegas, Johanne, « Consommer des produits locaux en Afrique de l'Ouest », Entretien avec Mamadou GOÏTA (Secrétaire exécutif du ROPPA)

7) Annexes

7.1) Annexe 1 :

Extraits de la *Déclaration finale des Organisations de la Société Civile*, Consultation Régionale de la Société Civile pour l'Afrique tenue à Brazzaville les 21 et 22 Avril 2012

Nous, organisations de la société civile africaine composées d'organisations paysannes, des pastoralistes, des pêcheurs, des organisations de consommateurs, d'ONG, des mouvements de droits humains, des organisations féminines, des syndicats, des organisations de jeunes, des universitaires, des artisans, des peuples autochtones, réunies à Brazzaville les 21 et 22 Avril 2012 dans le cadre de la 27ième session Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, après avoir discuté la situation du développement agricole de l'Afrique, de la sécurité alimentaire, faisons les constats suivants:

1. L'insécurité alimentaire touche plus de 40% des populations africaines dont 65 % de paysans et paysannes malgré les projets de diverses natures mis en œuvre en Afrique et le taux de croissance économique élevé de l'Afrique mis en avant par les pouvoirs publics ces dernières années;
2. Une incohérence perdure dans les politiques, les programmes et les projets aux différents niveaux (local, national, régional et continental);
3. Les pouvoirs publics persistent à vouloir financer l'agriculture africaine avec les ressources extérieures de la coopération malgré notre insistance sur le fait que cette agriculture ne peut se développer en priorité qu'avec les ressources nationales;
4. Les financements sont orientés en faveur de l'agriculture industrielle avec l'approche des Partenariats public/privé (PPP) qui n'est pas un instrument approprié pour soutenir les exploitations familiales qui sont le socle de la sécurité et de la souveraineté alimentaire en Afrique;
5. Malgré l'espoir qu'a suscité le PDDAA, la société civile réalise que son processus de mise ne œuvre n'est pas inclusif et que son mode de financement est orienté vers l'aide extérieure qui se révèle très souvent non adaptée au contexte des États;
6. La redevabilité des États par rapport aux types d'investissements qui ont été mis en place avant ou après la crise alimentaire de 2008 s'affaiblit progressivement;
7. Il existe un déficit de communication entre les différents acteurs de la sécurité alimentaire;
8. Une utilisation de plus en plus marquée des petits producteurs et surtout des femmes pour mobiliser des ressources financières qui ne leur parviennent pas en fin de compte.

Pour prendre en compte ces différentes inquiétudes, qui ont fait l'objet de nos échanges, nous demandons:

S'agissant des investissements agricoles

Les politiques agricoles élaborées de façon participative sont des pré-conditions à la formulation des programmes nationaux d'investissement agricole.

Il est nécessaire de s'assurer de la redevabilité des États par rapport aux investissements agricoles afin qu'ils soient utiles et pertinents et qu'ils tiennent compte de la vision des politiques agricoles.

Il est nécessaire d'orienter les investissements agricoles vers les exploitations agricoles familiales et particulièrement vers les femmes et les jeunes et d'autres groupes marginalisés.

Nous demandons :

- aux gouvernements, à la FAO, au G8 et à la Banque mondiale ainsi qu'au GAFSP de reconsidérer les initiatives de Partenariats public/privé (PPP) qui dans leur configuration actuelle ne sont pas des outils adéquats de soutien aux exploitations familiales qui constituent la base de la sécurité et la souveraineté alimentaire.
- aux gouvernements d'accélérer la participation proactive des organisations paysannes (OP) et des autres membres de la société civile dans le dispositif décisionnel du PDDAA comme au CSA.
- que les recherches agricoles soient financées par le secteur public et qu'elles s'inspirent des connaissances des savoirs locaux.

7.2) **Annexe 2 :**
Extraits du Rapport de synthèse: les investissements dans l'agriculture pour renforcer l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires durables en Afrique, atelier des agriculteurs africains, 4 et 5 Mai 2011, Mfou, Yaoundé, Cameroun

La question des investissements dans l'agriculture est une question essentielle en Afrique et la manière et la cible où sont dirigés ces investissements est une préoccupation importante pour les exploitants agricoles familiaux africains et leurs organisations. Du PDDAA au Comité révisé sur la Sécurité Alimentaire Mondiale, la priorité est accordée à l'accroissement des investissements pour assurer la sécurité alimentaire. Bien qu'il y ait actuellement un engagement de la part des institutions multilatérales et de nombre de bailleurs de fonds à accorder une plus grande priorité à l'appui aux exploitants agricoles familiaux, de nombreuses questions doivent être étudiées en profondeur pour s'assurer que le soutien proposé est celui souhaité et est potentiellement bénéfique aux exploitants agricoles familiaux africains et leurs systèmes alimentaires durables. Les systèmes d'agriculture familiale productifs et résistants actuellement nourrissent plus de 80% de la population africaine et pourrait en nourrir davantage.

Les plates-formes paysannes Africaines concluent que pour défendre et promouvoir l'agriculture familiale, les systèmes alimentaires durables et la souveraineté alimentaire, il convient de:

1. avoir une approche commune face aux investissements agricoles néfastes qui captent les ressources productives, imposent des modèles de production industriels et mettent en œuvre des politiques, stratégies et la recherche et d'autres programmes qui détruisent les systèmes alimentaires locaux;
2. réorienter les investissements dans l'agriculture vers des modèles de production plus agro écologiques, sensibles à la biodiversité et résistants, soutenus par une recherche participative, le développement et la vulgarisation des systèmes sous le contrôle des agriculteurs;
3. accorder la priorité aux investissements agricoles qui soutiennent les exigences d'infrastructures et d'intrants de l'agriculture familiale durable;
4. sécuriser les investissements dans l'agriculture pour améliorer l'efficacité, les capacités et les aptitudes des organisations et des réseaux paysans, y compris la capacité des agriculteurs à s'auto organiser, par exemple en coopératives ayant des principes sociaux, économiques, de bien-être et d'équité;
5. s'assurer qu'il existe une participation significative de nos réseaux et organisations, particulièrement par l'utilisation de l'approche adoptée par les États en faveur de l'engagement de la société civile dans le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) qui reconnaît l'autonomie des organisations de la société civile et les invite - surtout les petits producteurs de denrées alimentaires - comme participants à part entière. Les accords existants par exemple dans le PDDAA accéléré et d'autres programmes d'investissements ne sont pas assez efficaces.

L'agriculture familiale est et sera, aujourd'hui et demain, la base de l'approvisionnement moderne en aliments en Afrique. Son caractère multifonctionnel, ainsi que son potentiel en termes de production durable, sont étayés par d'importantes recherches. L'agriculture familiale et la production d'aliments à petite échelle procurent des aliments et un bien-être à la plupart de la population, génèrent la richesse de la région et participent à la conservation de ses ressources naturelles. Elles garantissent l'emploi des jeunes dans leurs territoires, promouvant ainsi la paix sociale et réduisant les migrations. L'agriculture familiale innovante, lorsqu'elle est soutenue par des recherches appropriées, des investissements favorables et une protection adéquate, peut surpasser la production industrielle. Elle constitue la base de la souveraineté alimentaire des communautés, des pays et de sous-régions d'Afrique.

Principales conclusions:

1. L'investissement dans la production d'aliments par des exploitants familiaux à petite échelle améliorera la fourniture de denrées alimentaires ainsi que la durabilité sociale et environnementale; elle permettra de sauvegarder les moyens de subsistance pour la plupart des personnes.
2. La garantie des droits d'accès aux ressources productives que sont la terre, l'eau et les éléments de la biodiversité agricole, ainsi que les droits de contrôle de ces ressources, est essentielle au soutien de l'agriculture familiale, de la production d'aliments à petite échelle et de systèmes alimentaires résilients.
3. Des sources durables de crédit, des mesures de protection sociale et la constitution de réserves de céréales et d'aliments pour le bétail, ainsi que des ressources en animaux d'élevage sont nécessaires pour renforcer la résilience de l'agriculture familiale et des systèmes alimentaires locaux.
4. Le renforcement et la mise en place de marchés agricoles et alimentaires qui restent sous le contrôle des agriculteurs familiaux et des producteurs d'aliments à petite échelle, qui fournissent des aliments et des moyens de subsistance à ces derniers, et qui soutiennent une production durable d'un point de vue social et environnementale sont essentiels.
5. La recherche participative, qui soutient et est déterminée par les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle, est nécessaire afin d'améliorer la capacité d'adaptation et la résilience de l'approvisionnement en aliments.
6. Le secteur public a un rôle essentiel à jouer en adaptant les cadres, les politiques et les programmes régissant les investissements nationaux, afin de satisfaire les besoins des agriculteurs familiaux. Avec un engagement efficace et décisif dans les processus politiques et la mise en œuvre pratique, les agriculteurs familiaux et les producteurs d'aliments à petite échelle deviendront les architectes de leur propre avenir et de celui de leurs sociétés.
7. Si l'on veut bâtir un système alimentaire durable pour l'avenir, les recherches et le recueil de données doivent donner la priorité aux moyens grâce auxquels la plupart des personnes accèdent à la nourriture et recueillent ainsi activement des informations sur le commerce informel, dont une grande partie est « invisible », au sein du système alimentaire.



Publié par le Consortium EuropAfrique, Mai 2013.

EuropAfrique: vers la souveraineté alimentaire est une campagne qui rassemble les organisations paysannes et la société civile, africaines et européennes, afin de soutenir, par un mouvement populaire, les choix politiques agroalimentaire et commerciales appropriées pour assurer le droit à l'alimentation et la reconnaissance de la valeur des petits producteurs. EuropAfrique se propose de augmenter la conscience et plaider sur des questions partagées, et de promouvoir l'agriculture paysanne durable et systèmes d'agriculture locaux qui amènent des consommateurs et des producteurs tout près ensemble. La campagne soutient l'accomplissement de souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit pour les gens et des communautés pour définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles, tant en Afrique qu'en Europe, sans empêcher la souveraineté alimentaire d'autres.

Partenaires d'EuropAfrique en Europe:

Terra Nuova (Chef de File de la Campagne), Centro Internazionale Crocevia (CIC), Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), Glopolis, Practical Action, Vredeseilanden

Partenaires d'EuropAfrique en Afrique:

ROPPA – Réseaux des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest, EAFF – Fédération des organisations paysannes de l'Afrique de l'Est, PROPAC – Plateforme régionale des organisations paysannes de l'Afrique Centrale